

CORRUPTION MUNICIPALE

Comment les affaires du Canton Russell ont été administrées depuis deux ou trois ans

UN ANCIEN GREFFIER ACCUSE

Un déficit de plus de cinquante mille piastres dû à la négligence et la fraude des employés

Embrun, Ont., 10. — De nouvelles révélations au sujet des affaires du Canton Russell démontrent que les intérêts financiers de ce Canton sont dans un état déplorable. M. H. S. Bates, comptable diplômé, qui a fait la vérification des livres de ce canton, a produit son rapport aujourd'hui.

D'après ce rapport, il appert que pendant les deux ou trois dernières années les affaires de ce canton ont été traitées en contravention avec le principe des affaires. Bien qu'il n'y ait aucune accusation spécifique contre quiconque des employés, le rapport fait mention de maladministration, de vol, de corruption, etc., dans la direction des affaires du canton.

Après avoir pris connaissance de ce rapport le bailli Emile Ménard a décidé d'agir énergiquement et il déclarait hier qu'il ne prendrait aucun moment de repos jusqu'à ce qu'il ait trouvé les vrais coupables. Hier après-midi le conseil municipal du canton a tenu une assemblée spéciale à laquelle le bailli Ménard a donné lecture du rapport de M. Bates et a demandé que l'on fasse aussitôt que possible une enquête complète sur la manière dont ont été traitées les affaires du canton. Le bailli a déclaré qu'il avait la preuve de concussion, de corruption et de maladministration contre certains employés. Il fournira cette preuve en temps et lieu.

A cette assemblée spéciale on a adopté une résolution priant le juge Constantineau de faire cette enquête. A l'heure actuelle il y a dans le budget du canton un déficit de près de \$50,000 que l'on attribue à la négligence des anciens employés. La vérification récente démontre que le canton a beaucoup de dettes dont le conseil n'a jamais entendu parler. Pendant les deux ou trois dernières années on n'a fait mention dans le livre des minutes d'aucun règlement soumis au conseil. Un examen des livres démontre que près de cent commandes ont été signées par l'ancien greffier M. J. W. Lowrie bien qu'elles n'aient pas été autorisées par le conseil.

Ce sont ces révélations qui ont donné lieu à la décision du bailli Ménard. Il déclare qu'il fera bientôt des révélations de nature à étonner toute la province. Le département de l'enregistrement est celui dans lequel il y aurait eu le plus de négligence ou de corruption. Ce département était à la charge de l'ancien greffier Lowrie. Le rapport du vérificateur démontre que le compte des naissances, mariages et décès présentés en 1911 par Lowrie excédait celui qui s'assistent régistrier général avait signé. On a encore accusé l'ancien greffier Lowrie de détournement de fonds; cependant la séance a été ajournée à vendredi prochain.

LES ETATS-UNIS ET LA COLOMBIE

Une réparation morale

Washington, 10. — Le nouveau traité entre les Etats-Unis et la Colombie, qui a été signé hier, à Bogota, bien que le département d'Etat ne veuille pas l'avouer, contient une clause qui est, en quelque sorte, une réparation morale faite à la Colombie par les Etats-Unis, qui y expriment le regret d'avoir séparé Panama de la Colombie.

En plus de cela, les Etats-Unis consentent à payer à la Colombie une somme de 125,000,000 de francs pour l'indemniser du territoire qu'elle a ainsi perdu.

Ce traité occasionnera, à n'en pas douter, des discussions au sénat, et l'on doute fort qu'il soit ratifié.

De nombreux sénateurs ont déjà fait savoir qu'ils étaient déterminés à s'opposer à l'approbation des clauses du dit traité qui, d'après eux, seraient une humiliation nationale beaucoup plus complète que les circonstances semblent le justifier et l'on prévoit que si l'administration accepte de telles clauses, la lutte sera aussi sérieuse que celle qui a eu lieu à propos du péage dans le canal de Panama.

MORT D'UN AVIATEUR FAMEUX

Dresden, 10. — L'aviateur allemand Reichelt a fait une envolée ce matin avec une femme comme passager. A la hauteur de deux cents pieds, le moteur fit explosion et le monoplane alla se briser contre terre.

Reichelt et la femme ont été tués. Reichelt était un navigateur habile qui avait échappé plusieurs fois à la mort. En 1913, il avait avec un passager atteint la hauteur de six mille pieds, lorsque sa machine se brisa. Il dut opérer la descente à travers un brouillard. Il atterrit sur le toit d'une maison, mais lui et son passager s'en tirèrent sans aucune blessure.

LE SABRE RESTE TOUT PUISSANT

Le nouveau règlement résultant des récents incidents de Saverne.

Berlin, 10. — De nouvelles ordonnances indiquant aux soldats quand ils leur est permis de faire usage de leurs armes et réglant les rapports qui doivent exister entre les troupes et les autorités civiles, viennent d'être promulguées et sont en quelque sorte une conséquence des incidents de Saverne.

Etudiées au ministère de la guerre, elles ont été approuvées par les Etats fédéraux et le statutthal d'Alsace-Lorraine.

Par le sommaire de ces nouveaux règlements, publié dans le "Norddeutsche Zeitung", on voit clairement que, bien que recommandant de ne faire usage d'armes que quand les autres moyens ont échoué, les règlements établissent à un principe auquel plusieurs officiers de Saverne ont dû leur acquittement. Ces derniers avaient passé en conseil de guerre, accusés qu'ils étaient d'avoir usé sans permission des droits de l'autorité civile au moment des troubles qui ont suivi les manifestations hostiles qui ont éclaté entre les soldats prussiens et les Alsaciens.

On déclare, dans les nouveaux règlements, que c'est un droit et une obligation pour les soldats de faire usage de leurs armes quand ils sont menacés de leur vie ou de celle d'un tiers. Ils étaient en uniforme, mais ne portaient pas d'armes. La chaloupe portait le pavillon Américain.

Le Colonel Hinojosa, commandant un détachement de Fédéraux, les arrêta. Mais sur les fermes représentations de l'amiral Mayo, le paquebot et ses marins furent remis en liberté. Le général Ignacio Zaragoza a présenté ses excuses à l'amiral Mayo.

Bien que le Président Huerta, dans une déclaration officielle au chargé d'Affaires Américain O'Shaughnessy, avait loué le zèle inaccoutumé du commandant Mexicain à Tampico, il existe, ici, un malaise. On a, en effet, appris que l'amiral Mayo a donné aux autorités militaires de Tampico un délai de quatre heures pour sauver les couleurs Américaines.

La déclaration de Huerta n'a été reçue qu'après six heures, et ce ne fut que plus tard qu'on put communiquer avec le général Zaragoza. La déclaration de Huerta se lit comme suit: "Puisque le Chargé d'Affaires des Etats-Unis est informé que la chaloupe du navire américain Dolphin battait pavillon Américain, il sera fait une enquête, afin d'établir la responsabilité du colonel Hinojosa."

Conformément à la conduite suivie jusqu'ici par le gouvernement Mexicain dans les matières de droit international, nous regrettons vivement ce qui s'est passé à Tampico. L'arrestation des marins Américains est due à une méprise de la part d'officiers inférieurs, puisque l'officier immédiatement supérieur au Colonel Hinojosa lui a imposé la punition disciplinaire.

"Si l'enquête qui va être faite démontre que le Colonel Hinojosa est plus gravement coupable, il lui sera infligé une punition proportionnée à son délit."

Le Vice-Amiral Frank Fletcher, qui est, à l'heure actuelle, à Vera-Cruz, a transmis au Chargé d'Affaires, le rapport qu'il a lui-même reçu de l'amiral Mayo, à propos de l'arrestation des marins Américains à Tampico.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

AMERICAINS A TAMPICO

Un officier et plusieurs marins américains sont arrêtés par les Fédéraux à Tampico

L'AMIRAL MAYO EXIGE LEUR LIBERATION

Huerta accorde volontiers une enquête afin de donner justice aux Américains

Mexico, 10. — Une chaloupe de la canonnière Américaine Dolphin, montée par le paquebot et un détachement de marins, est entrée hier à Iturbide, Tampico. Les Américains voulaient se procurer de la gasoline. Ils étaient en uniforme, mais ne portaient pas d'armes. La chaloupe portait le pavillon Américain.

Le Colonel Hinojosa, commandant un détachement de Fédéraux, les arrêta. Mais sur les fermes représentations de l'amiral Mayo, le paquebot et ses marins furent remis en liberté. Le général Ignacio Zaragoza a présenté ses excuses à l'amiral Mayo.

Bien que le Président Huerta, dans une déclaration officielle au chargé d'Affaires Américain O'Shaughnessy, avait loué le zèle inaccoutumé du commandant Mexicain à Tampico, il existe, ici, un malaise. On a, en effet, appris que l'amiral Mayo a donné aux autorités militaires de Tampico un délai de quatre heures pour sauver les couleurs Américaines.

La déclaration de Huerta n'a été reçue qu'après six heures, et ce ne fut que plus tard qu'on put communiquer avec le général Zaragoza. La déclaration de Huerta se lit comme suit: "Puisque le Chargé d'Affaires des Etats-Unis est informé que la chaloupe du navire américain Dolphin battait pavillon Américain, il sera fait une enquête, afin d'établir la responsabilité du colonel Hinojosa."

Conformément à la conduite suivie jusqu'ici par le gouvernement Mexicain dans les matières de droit international, nous regrettons vivement ce qui s'est passé à Tampico. L'arrestation des marins Américains est due à une méprise de la part d'officiers inférieurs, puisque l'officier immédiatement supérieur au Colonel Hinojosa lui a imposé la punition disciplinaire.

"Si l'enquête qui va être faite démontre que le Colonel Hinojosa est plus gravement coupable, il lui sera infligé une punition proportionnée à son délit."

Le Vice-Amiral Frank Fletcher, qui est, à l'heure actuelle, à Vera-Cruz, a transmis au Chargé d'Affaires, le rapport qu'il a lui-même reçu de l'amiral Mayo, à propos de l'arrestation des marins Américains à Tampico.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

Le Chargé d'Affaires Américain a déclaré que le premier rapport qu'il ait reçu de cet incident lui a été fourni par le ministère des Affaires Etrangères du Mexique. Il s'est aussitôt rendu auprès de Huerta, et lui a demandé de prendre les mesures nécessaires. Le Président a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour donner justice aux Américains.

L'amiral Mayo a demandé, comme réparation d'honneur, que l'on désavoue publiquement l'acte du Colonel Hinojosa, qu'on le punisse, et que l'on salue, en dedans de 24 heures, le drapeau Américain.

LA JUSTICE SUIVRA SON COURS

Le gouverneur Glynn, malgré tous les appels n'accorde aucun privilège aux assassins de Rosenthal.

Albany, New-York, 10. — C. G. F. Wable, avocat, des quatre gunmen condamnés à mort lundi, a présenté au gouverneur Glynn un mémoire du procès de ses quatre clients afin d'obtenir un nouveau procès. Ce nouvel effort a cependant été inutile. "J'ai reçu, disait le gouverneur à M. Wable, et j'ai lu votre nouveau plaidoyer en faveur de vos clients. Je n'y vois rien de nouveau qui puisse me justifier de changer d'opinion." A part la réception de ce mémoire, le gouverneur a aujourd'hui reçu la visite de Mme William Vanamee, de Newburgh, épouse d'un des avocats des gunmen. Mme Vanamee a instamment prié le gouverneur d'accorder un nouveau procès à "Lefty Louie" Rosenberg, mais le gouverneur n'a voulu rien entendre. Il a déclaré que sa décision était définitive.

LES EAUX LIMTROPES

La commission internationale cherche les moyens d'assainir les eaux des lacs.

Washington, 10. — La commission des eaux limtropes, après avoir constaté la pollution des eaux limtropes, s'est occupée de trouver un remède à cet état de choses déplorable.

Le président de la commission, M. Tawney, a déclaré que l'on a décidé de nommer des ingénieurs spéciaux qui seront chargés d'étudier le problème, et de faire rapport vers la fin de mai prochain. Après avoir reçu ce rapport, la commission se réunira dans les principales villes de la frontière. Là, on étudiera la question au point de vue absolu local. L'on verra quelle méthode sera la plus pratique pour chaque ville en particulier.

LES IDEES DE CARRANZA

LE GENERAL FAIT UNE DECLARATION AU SUJET DES ETRANGERS.

El Paso, Texas, 10. — Le général Carranza déclarait aujourd'hui que sa politique extérieure semblait justifiée par la visite que lui a faite H. C. Myles, consul anglais à El Paso, pour lui demander de protéger les propriétés des étrangers situées en territoire rebelle. Le ministre des affaires étrangères, constitutionneliste, Pedro Fabila, a publié aujourd'hui une déclaration, à ce sujet: "Le consul britannique m'a dit quelques mots à propos des réclamations des sujets anglais. C'est le résultat de la décision prise de ne pas répondre aux représentations faites par le gouvernement américain dans les affaires des étrangers qui ne sont pas Américains."

"Nous considérons que notre premier magistrat a obtenu une victoire diplomatique, équitable et fondée sur la loi internationale. Nous avons eu envers le consul anglais tous les égards possibles, et aujourd'hui je répondrai volontiers à ses questions sur la politique de notre premier magistrat. L'Angleterre donne l'exemple aux autres nations qui n'ont pas reconnu les rebelles, et les représentants anglais s'adresseront, quoique d'une manière non officielle, au premier magistrat pour faire donner justice aux citoyens anglais. Si tous les gouvernements faisaient de même, nous ferions grand cas de leurs réclamations. Et ces gouvernements s'apercevraient bientôt que l'attitude de notre premier magistrat est basée sur la justice et le droit."

Le général Carranza a déclaré aujourd'hui qu'il transporterait ses quartiers-généraux à Chihuahua.

Nogales, Sonora, 10. — Deux partisans de Huerta ont été aujourd'hui exécutés dans le cimetière de Nogales. Ils ont été condamnés à mort pour avoir transporté des messages à Canova, alors qu'il était à Montezuma.

IL EST TRANSFERE

Victor Fabre devient vice-président de la cour d'Appel à Aix les Bains.

Paris, 10. — Victor Fabre, procureur de la République, a été nommé aujourd'hui vice-président de la Cour des Appels, à Aix-Les-Bains.

M. Fabre avait, dit-il, y a quelques jours, sa démission comme procureur, à la suite de la fameuse affaire Rochette.

ETUDE AJOURNEE

Washington, 10. — Le comité des canaux au sénat a été obligé de retarder son étude du bill demandant le rappel de la clause qui exempte les navires américains de payer des droits d'entrée dans le canal Panama. La discussion sera reprise lundi prochain.

Il est maintenant facile de prévoir que le bill en question ne soit pas soumis au sénat avant deux semaines.

LE FEU A CHATHAM

Edifices complètement détruits.

Chatham, Ont., 10. — Le feu, causé par une explosion, a complètement détruit les édifices de la Canadian Wolvridge Brass Company. Les pertes sont évaluées à \$25,000.

DERNIERE ESPERANCE

M. Whitman dira pourquoi les assassins de Rosenthal n'auraient pas un nouveau procès

ON DECOUVRE UNE NOUVELLE PREUVE

Les dénonciateurs impunis seraient les seuls et véritables meurtriers de Rosenthal

New-York, 10. — Le juge Goff, de la Cour Suprême, a signé, ce soir, une ordonnance adressée à l'avocat de district Whitman, lui enjoignant de déclarer pourquoi les quatre "Gunmen", qui attendent la mort pour avoir été trouvés coupables du meurtre de Rosenthal, n'avaient pas droit à un nouveau procès.

L'ordre devra être rapporté au juge Goff demain midi, et a été obtenu sur le fait qu'on a découvert une nouvelle preuve.

Cette nouvelle preuve, sous forme d'affidavits, fut présentée au juge Goff par Charles Wable, avocat des condamnés. Un signataire des affidavits déclare qu'un homme qu'il connaît et pourra identifier, et qui n'est pas un des quatre "gunmen", était avec eux qui ont fait feu sur Rosenthal. Un autre déclare avoir vu Sam Schepps, "Bridge" Weller et Harry Vallon, les dénonciateurs et non les condamnés, s'enfuir du lieu du crime, après que le "gambler" eut été tué en face de l'hôtel Metropole.

L'ordonnance a été signifiée à l'avocat de district Whitman, ce soir, et ce dernier a commencé tout de suite son rapport, dans lequel il exposera les raisons pour lesquelles les "gunmen" ne doivent pas avoir un nouveau procès. On s'attend à une bataille légale très vive, demain, devant le juge Goff.

Les deux affidavits sur lesquels les défenseurs des "gunmen" ont fondé leurs espérances ont été signés par W. E. Burwell, joueur professionnel de billard, et par Karl Dresner, commis d'hôtel de New-York.

Burwell déclare avoir vu tirer les premiers coups de feu sur Rosenthal; celui qui a fait feu est un homme qui sera identifié par le signataire de l'affidavit si on l'amène devant lui. Burwell se déclare certain que cet homme n'est pas l'un des quatre "gunmen".

Dresner déclare qu'après le crime, Webber, Schepps et Vallon étaient dans l'automobile d'où l'on a tiré sur Rosenthal.

Burwell, dans son affidavit, déclare que Rosenthal, la nuit qui a précédé le crime, avait perdu au jeu. Il quitta la salle avec deux amis du nom de Manning et Flynn. Il laissa ses amis à l'entrée du "subway", puis traversa en diagonale la quatrième-troisième rue, puis entra à l'hôtel Metropole.

Burwell déclare encore: "Comme je passais devant l'hôtel, un homme qui était à cinq pieds de moi, leva le bras et tira deux coups, puis s'enfuit par la porte du théâtre Cohan. Juste en face de cette porte, se trouvait une automobile pleine en gris. Il y avait dans cette automobile, plusieurs hommes. Au moment où l'homme qui avait fait feu se dirigeait en courant vers l'automobile, deux ou trois autres coups retentirent, et alors l'homme qui venait de l'hôtel, tomba sur le trottoir."

Voyant la surexcitation qui suivit cette scène, Burwell crut bon de quitter la ville. Depuis ce temps, il n'est venu à New-York que lorsqu'il fut obligé d'y venir.

Il rédigea, cependant des notes de l'affaire, quelques jours après, et le cahier qui contient ces notes est en la possession d'une amie, madame Annie Brown.

LES SEMAILLES DANS L'OUEST CANADIEN

On dépose déjà en terre la semence qui promet une abondante moisson.

Lethbridge, Alta., 10. — Les rapports reçus des campagnes déclarent qu'on a déjà commencé les semailles. La terre est en très bon état, et tout fait espérer une excellente récolte. Si la température continue on pourra, la semaine prochaine, ensemencer de grandes étendues de terrains.

ETATS-UNIS ET LA COLOMBIE

Les deux pays signent un traité très important.

Washington, 10. — Les Etats-Unis ont conclu avec la Colombie un nouveau traité. Une clause de ce traité permet aux navires de la Colombie, portant des troupes et des munitions de guerre, d'entrer dans le Canal de Panama sans payer de droits.

Ce traité est analogue à celui de 1909 qui fut approuvé par l'Angleterre et ratifié par le Sénat Américain, quoique non accepté par la Colombie.

LA CULTURE DE BLE

Columbus, Ohio, 10. — Le blé de l'Ohio est en meilleure condition cette année que l'année dernière, quoique la récolte ait été un peu meilleure. La moyenne est de 35 p.c., l'an dernier elle était de 33 p.c.

LES PEREGRINATIONS DE ROCHETTE

Le "Journal" fait le récit des aventures du financier-escroc au Mexique.

Paris, 10. — Le "Journal" publie un long récit des aventures de Rochette au Mexique, racontées par un ami intime du trop célèbre financier. Après avoir obtenu la remise de son procès, Rochette partit pour le Mexique. Il avait rendu d'importantes services à Madero, et, pendant un certain temps, tout marcha merveilleusement. Rochette était reçu officiellement par Madero. Mais le président du Mexique, à court d'argent, négocia un emprunt avec une banque de Paris. Le gouvernement y consentit, mais à la condition que Rochette serait extradé, ce que Madero accepta.

Rochette fut prévenu par un de ses amis la veille du jour fixé pour son arrestation. Sa maison était entourée par la police, mais le financier réussit à s'enfuir par les toits et quitta Mexico, caché dans une carriole tirée par un âne.

Pendant quelque temps il resta dans le nord du Mexique, organisant le transport des armes et des munitions de la côte dans l'intérieur. On dit qu'il réalisa de fort jolies bénéfices dans ces spéculations.

Il essaya de s'arranger avec un chef de rebelles pour que ses papiers fussent trouvés sur le cadavre d'un soldat tué sur le champ de bataille, afin de se faire passer pour mort jusqu'en 1917 quand ses escroqueries seraient couvertes par la prescription.

Un des constitutionnels le dénonça, mais Rochette prévenu à temps réussit à s'échapper et gagna le Pérou et la Bolivie. De mauvaises spéculations lui firent perdre une bonne partie de son argent. Le financier revint en Europe et séjourna à Anvers, à Londres et tout récemment encore à Enghien-les-Bains d'où il écrivit une lettre à M. Jaurès, président de la commission d'enquête. On affirme qu'il est parti pour l'Orient où il a de gros intérêts dans une affaire de mines.

LA GREVE DES MINEURS

UN REFERENDUM POUR DECIDER SI ELLE DOIT CESSER.

Calumet, Mich., 10. — Les directeurs de la Western Federation of Miners ont décidé aujourd'hui de prendre, dimanche prochain, un référendum afin de savoir si l'on doit cesser la grève qui dure ici depuis le 23 juillet, 1913.

Les directeurs ont pris cette décision à la suite du rapport que leur ont fait des officiers de districts situés en différents points de la zone affectée par la grève. On rapporte que les officiers de districts ont donné avis aux ouvriers qu'ils ne devaient attendre des propriétaires de mines aucune autre concession. On rapporte aussi que les compagnies ont décidé de donner la journée de huit heures, et qu'elles entendront une fois par semaine toutes les plaintes que les ouvriers auront à faire. D'un autre côté les compagnies auraient refusé de reconnaître l'union.

LA GREVE AU JAPON

Le comte Okuma deviendrait premier ministre.

Tokio, 10. — Le Comte Shigenobu Okuma, ancien ministre des Affaires Etrangères, a été recommandé à l'empereur comme futur premier ministre. A la place du Comte Gorbe Yamamoto dont le ministère a donné sa démission à la suite du scandale de la marine. Le couronnement du roi qui avait été fixé au 19 novembre prochain, a été remis à l'année 1916 à cause de la mort de l'impératrice douairière.

La raison de ce retard est due à une coutume qui veut que la grève de riz employée pendant la cérémonie sacrée ne soit pas récoltée pendant une période de deuil national.

LA GREVE A ROME

Rome, 10. — L'agitation grandit sans cesse parmi les employés de chemins de fer qui ont menacé de déclarer la grève, le 16 avril prochain. De leur côté, les Extremistes encouragent les mécontentements chez les autres employés du gouvernement, ils espèrent ainsi forcer le gouvernement à leur accorder ce qu'ils demandent.

Il y a peu d'espoir d'arriver à une entente entre le gouvernement et les Extremistes. Les autorités ont pris toutes les mesures possibles pour empêcher les désordres.

PREDICATEUR DE SANG NOBLE

Le Révérend Prince Maximilien fait un sermon à Paris.

Paris, 10. — Son Altesse Royale le révérend prince Maximilien de Saxe, frère du roi Frédéric Auguste de Saxe, et cousin de l'empereur d'Allemagne, a fait un sermon dans l'église de Saint-Louis Le Pauvre.

Cette église est la plus petite et la plus ancienne église de Paris, — elle était littéralement comble.

LE ROI DE SUEDE

Stockholm, 10. — Le roi Gustave de Suède qui a subi hier une opération pour uclération d'estomac, est dans un état satisfaisant. Un bulletin publié par ses médecins déclare que le roi souffre moins et qu'il a, pendant la journée, pris quelque nourriture.

REPUBLIQUE PEU PROSPERE

La Chine passe par une crise financière qui inspire des craintes sérieuses

LES PROVINCES REFUSENT DE PAYER LES IMPOTS

Le président Yuan-Shi-Kai serait obligé de donner bientôt sa démission

Pkin, 10. — On s'accorde à dire que le gouvernement de Yuan Shi Kai est en face d'une crise financière très sérieuse. Le gouvernement et le président ne peuvent en ce moment obtenir des provinces l'argent nécessaire à l'administration des affaires publiques.

Une lettre adressée au président par le gouverneur militaire de Hunan, accompagnée d'un envoi de \$200,000, donne un exposé intéressant de la question au point de vue pratique pour la Chine.

Le gouverneur militaire dit: "Depuis quelques années, le pays a été sujet à des troubles de toutes sortes: guerre civile et guerre avec l'étranger. Il n'est passé presque pas un seul jour où il n'y ait pas eu d'opérations militaires."

"Lorsque Notre Excellence eut réussi à supprimer les troubles intérieurs et à passer des conventions de paix avec les autres pays, la première chose qui attira notre attention, ce fut l'administration financière du pays. Vous avez négocié des emprunts à l'étranger, afin de tirer le pays des embarras financiers où il se trouvait; mais, parce que les termes de ces emprunts étaient si onéreux, nous sommes, nous, les patriotes, obligés d'avoir recours aux taxes, tandis que d'autres ont demandé une réduction des dépenses. Mais aucune de ces propositions ne peut sauver le pays."

"Pendant cette période de crise, il semble qu'il n'y ait aucun remède possible. Lorsque je lis les déclarations du gouvernement central sur les difficultés financières dans lesquelles se débat le pays, comme tout le monde, je suis profondément affligé, parce qu'il me semble que je suis un patriote. Nous devons à notre pays de le sauver de la situation extrêmement embarrassante où il se trouve. Si les provinces ne viennent pas au secours du gouvernement central, la banqueroute nationale, nous, nous, et notre peuple perdra son indépendance. Et si la nation chinoise est opprimée, comment la province de Hunan pourra-t-elle exister seule? Je vous fais par les présentes remise de \$200,000."

Chronique des Sports

LE BASEBALL ET NOS CLUBS LOCAUX

LES SIX CLUBS QUI COMPOSERONT LA LIGUE DE LA CITE CETTE ANNEE SE PREPARENT POUR L'OUVERTURE.

A en juger par les préliminaires, l'ouverture de la saison du baseball à Montréal sera le commencement de la meilleure saison depuis son existence. Le circuit étant réduit à six clubs, ceci permettra aux différents clubs de renforcer leurs équipes, d'avantages et en retour le public pourra bénéficier de voir du beau jeu. Avec la température qui s'annonce, dimanche ou lundi prochain, les Voltigeurs et les Athletics seront les premiers à se risquer sur le Parc Lafontaine pour une légère pratique et il est certain que les autres feront de même. Car il ne reste plus que 9 jours pour l'ouverture qui nous promet bien des émotions, car il y aura beaucoup de changements, cette année, dans la direction des différents clubs et ceci contribuera peut-être beaucoup au succès final.

LA CROSSE A OTTAWA

Les Ottawa joueraient encore dans la Ontario Amateur Lacrosse Association cet été.

Ottawa, 10. — Le club de crosse Ottawa, figurant dans la section est de la Ontario Amateur Lacrosse Association, l'été dernier, vient d'être informé par le secrétaire Doyle que l'assemblée annuelle sera tenue à Toronto, demain. Un blanc d'application a aussi été envoyé aux dirigeants du club local.

Les Ottawa vont probablement figurer dans les cadres de l'O. A. L. A., cet été. Toute une légion de bons joueurs de crosse est présentée à l'aventure dans la capitale et l'équipe représentative de la capitale ne devrait éprouver aucune difficulté à mettre en lice un puissant "douze".

UN PROJET RENVOYE

Le projet de nommer une commission pour surveiller le genre de sport est renvoyé aux calendes grecques.

Toronto, 10. — Après avoir exercé une pression pour que la seconde lecture de son bill pour la nomination d'une commission qui surveillerait le sport des courses de chevaux dans cette province, M. A. C. Pratt, député conservateur, a retiré ce bill à regret. Il a ensuite demandé que ce bill soit renvoyé à un comité spécial, mais la seule promesse qu'il a pu arracher du gouvernement a été que le projet serait considéré au cours de la session.

M. Pratt a déclaré que la commission dont il demandait l'organisation agirait en quelque sorte comme une cour d'appel entre les dirigeants des Jockeys Clubs et les amateurs du sport des rois. L'hon. I. B. Lucas trouve que le projet Pratt est trop radical pour être considéré dans les dernières heures de la session.

CONDAMNÉS A LA PRISON

Norfolk, Va., 19. — Les treize bookmakers arrêtés, hier, à la piste de Jamestown, ont été condamnés, aujourd'hui, à six mois de prison chacun et à une amende de \$100 chacun pour avoir pris des paris à la piste. Leur avocat a porté la cause en appel.

MESSAGE D'UNE FEMME DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Elle dit à ses sœurs souffrantes de chercher du soulagement dans les Pilules de Dodd pour les Reins.

Mme James B. Roy était malade depuis deux ans et le médecin ne pouvait la soulager — Comment elle trouva la guérison.

Tremblay, Steville, Gloucester Co., N.B., 10 avril. (Spécial). — Mme James B. Roy, une dame estimable bien connue ici, a fait la déclaration suivante pour publication : "J'ai souffert pendant deux ans d'une extrême faiblesse et d'une terrible douleur dans le dos. Je ressentais parfois, une telle douleur dans le dos que je pouvais à peine marcher. J'étais toujours nerveuse, sans appétit et je déprimais très vite. Je pris des remèdes d'un médecin, mais le mal continuait à marcher. "C'est alors que je commençai à prendre les Pilules de Dodd pour les Reins et j'éprouvai tout de suite un mieux. Après la troisième boîte j'étais complètement guérie. Je sais que je dois ma guérison aux Pilules de Dodd pour les Reins et je désire faire savoir aux autres qui souffrent, qu'ils peuvent aussi être guéris".

Les symptômes de Mme Roy indiquent qu'elle souffrait des reins. Voilà pourquoi elle trouva un prompt soulagement et une guérison complète dans les Pilules de Dodd pour les Reins. C'est un remède pour les reins, pur et simple. La raison pour laquelle ces pilules guérissent tant de femmes souffrantes, c'est que les 9-10 des maladies des femmes viennent des reins malades.

UNE DECISION IMPORTANTE

La clause de réserve des joueurs de baseball est nulle.

Grand Rapids, Mich., 10. — La vieille clause de réserve des joueurs professionnels a été déclarée non valide, aujourd'hui, par le juge des Sessions, dans la cause du club Chicago, de la ligue "Fédérale", demandant d'empêcher Killifer de jouer avec le club Philadelphie de la ligue Nationale. Le juge a déclaré que cette clause était illégale parce qu'elle était en violation de la loi qui interdit de priver un joueur de son salaire.

POUR LES JEUNES

Le vétérinaire Turnbull s'intéresse à former des jeunes joueurs de crosse.

New Westminster, 10 — Alex. "Dad" Turnbull, l'ancien joueur sensationnel de centre du club New Westminster, consacre beaucoup de temps à encourager une équipe amateur de crosse. Il la fera jouer dans le but de la qualifier à concourir pour le trophée Mort national compte bien réussir dans cette voie. La plupart des Vancouver qui ont gagné le trophée ci-dessus mentionné sont passés au professionnalisme.

Turnbull est solidement appuyé dans son organisation de la crosse amateur. On a voulu embaucher quelques-uns de ses joueurs. Mais les patrons de ceux-ci leur ont signifié d'avoir à rester amateurs ou bien de renoncer définitivement à leur emploi. Beaucoup des principaux citoyens de New Westminster sont dégoûtés avec raison des difficultés et du désarroi qui ont régné dans la crosse professionnelle.

Alex. Turnbull est grandement estimé, dans l'ouest, et même dans l'est. Il fut l'un des plus grands joueurs qu'on ait vus dans l'arène de la crosse. Il avait près de 40 ans et se montrait encore le digne frère du fameux Jack Curran, homme de centre des Shamrocks, aux jours où ceux-ci gagnaient pendant cinq années consécutives le championnat senior et la coupe Minto, contre les clubs Capital, National, Montréal, Cornwall, Toronto, New Westminster, Brantford, Ste-Catherine, etc.

Turnbull était d'une vaillance extraordinaire. Encore en 1908, il combattit les Shamrocks, à Montréal, quand son club eut perdu le trophée Minto à l'équipe irlandaise et il fut extrêmement rudoyé mais résista courageusement à des avalanches de coups qui s'abattaient sur sa tête.

Tous les bons sportsmen ne peuvent s'empêcher d'admirer Alexander Turnbull. Celui-ci est de la génération des célèbres joueurs Bob Cheyne, H. Lynch, Gifford, Gray, Galbraith, Archie Macnaughton, Carson, Carleton, Murphy, Dwyer, Moore, Murray, Kelly, Devine, Mike Sheehy, Quinn, Tommy Brown, Ketchum, Patterson, Jack Powers, Hugh James, Dick Kelly, D. Tansey, Joe O'Meara, Dave Denaher, Jack Tucker, Jack Stinson, Alb. Hinton, Pat O'Brien, "Ned" O'Brien, La. White, McLennan, Crites, Alex. Rivière, Billy Turner, Broderick, Dade, Kavanagh, Jimmy McKeown, Hoobin, Brennan, Mike Hayes, Ted Downey, Percy Quinn, etc.

Turnbull joua ici contre le club Québec, pour New Westminster, en 1900. Les champions de l'ouest donnèrent une jolie exhibition mais gagnèrent aisément.

JOUTES D'EXHIBITION

Newark. 99100010-2 8 0
Brooklyn. 99991000-1 4 3
Batteries — Enzman, Schaal et Heckinger ; Wagner, Pfeiffer et Miller.
Américaine. 99999010-1 2 2
Nationale. 10133001-5 10 0
Batteries — Brinn, Plank et Lapp; Marshall, Oeschger et Killifer.
LIGUE AMERICAINE
Columbus. 99012001-3 13 3
Cleveland. 000011401-7 8 6
Batteries — Cook et Schenberger et Smith, Robertson ; Steen et O'Neill.
New York. 02010100-4 11 1
Batteries — Keating, Caldwell et Sweeney ; Ruther et Egan.
Toronto (Internationale). 2
Nashville (Sainthern Association). 6
Rochester (Internationale). 6
Atlanta (Southern Assoc.). 9
Jersey City (Internationale). 10
Waterbury (Eastern Assoc.). 6

LE RETOUR DE ZBYSKO

Le grand lutteur polonais sera mercredi prochain au Parc Sohmer où il va disputer un match au genre libre, 2 dans 3, à finir avec Raymond Cazeaux.

Après de longs pourparlers, les organisateurs des matchs de lutte au Parc Sohmer sont parvenus à décider Stanislas Zbysko, l'extraordinaire athlète que tous nos sportsmen connaissent bien, à venir lutter de nouveau au Parc. Sans aucun doute, cette nouvelle sera fort bien accueillie de tous les fervents de la lutte, car on sait qu'aujourd'hui Zbysko est un maître autant dire incontesté, qui, joint à une vigueur exceptionnelle une habileté hors paire au catch-à-catch-can. C'est en vain que Zbysko cherche depuis longtemps à conclure un match avec Frank Gotch, pour le championnat du monde, Gotch continue à faire la sourde oreille. Bien que le Polonais ait prouvé à maintes reprises qu'il a, depuis plusieurs années, droit de se considérer comme l'athlète le plus digne de se mesurer avec le champion des poids lourds, rien ne peut déterminer Gotch, ni sarcasmes, ni dépôts d'argent à risquer ses chances dans une lutte à finir contre le vainqueur de Constantin le Marin. Le champion se décidera-t-il à rompre le silence ? Raymond Cazeaux, lui, n'est pas si long à se décider. Comme on sait, le Bearnais est un athlète qui n'a jamais reculé devant aucun adversaire et dès qu'il a su que le Polonais allait venir à Montréal, il a déclaré qu'il ne demandait pas mieux que de le rencontrer dans un match au genre libre, deux dans trois, à finir.

Comme bien l'on pense, Raymond se rend bien compte de la tâche très ardue qu'il va avoir à remplir ; il sait très bien que c'est à un terrible adversaire qu'il va avoir affaire et qu'il faudra faire des prodiges d'habileté pour prendre en défaut le Polonais. Mais il ne se décourage pas pour cela ; bien au contraire, car il aime, par tempérament, la difficulté et peut-être parvient-il à surprendre bien des gens, mercredi prochain, au Parc.

Les billets d'admission sont en vente chez Nap. Dorval, 95 boulevard St-Laurent.

CONTRE LES COURSES

Tous les preneurs au livre à la piste de Jamestown sont arrêtés — Une loi qui n'avait jamais été appliquée.

Jamestown, Virginie, 10 — Le coup de mort pour le Sport des Rois dans l'Etat de Virginie a été porté cet après-midi, lorsque le Procureur-Général Pollard a visité la piste de Jamestown accompagnée de plusieurs officiers de la loi et a mis en état d'arrestation les preneurs au livre. Les preneurs inscrivait les cotes pour la deuxième course lorsque les représentants de l'Etat intervinrent en scène.

Cette intervention n'était pas prévue, mais les fervents de la piste croyaient qu'une seule arrestation serait faite et qu'il y aurait un "test case".

Les amis du Sport des Rois, ici, sont d'avis que ces arrestations vont entraîner la clôture immédiate de la réunion du printemps qui devait durer jusqu'au 16 avril.

Il existe dans l'Etat une loi contre les paris, sur les champs de course, mais elle n'a jamais été appliquée.

UN NOUVEAU CANARD

BOURRET ET FOUCAULT TOUJOURS INTROUVABLES.

La nouvelle lancée par certains journaux, disant que le chef Berthelme, de Trois-Rivières, était sur la piste de Foucault et Bourret, est un nouveau canard.

Le chef Charpentier nous a déclaré, hier soir, que cette nouvelle était fautive.

Rien de nouveau à la Sûreté au sujet de ces deux bandits qui sont malheureusement toujours introuvables. Cela n'empêche pas les détectives de faire des recherches et des démarches, dès qu'une piste nouvelle est signalée.

Il y a exactement un mois que l'assassinat de Bourdon, le constable du poste de la Côte des Neiges, fut perpétré et au cours duquel Guyon, un autre constable du même poste, fut grièvement blessé.

Deux des complices de Ismaël Bourret et Alphonse Foucault, Arthur Foucault et Joseph Beauchamp, sont sous arrêt à Bordeaux et, depuis ce temps, la police recherche les deux autres complices, mais sans résultat.

LA CHAMBRE DE COMMERCE D'OTTAWA

La chambre de Commerce, annonce la date du voyage des délégués près du Gouvernement à Ottawa, pour présenter les vues de toutes les parties du pays intéressées à l'exécution du Canal de la Baie Georgeanne. Ce voyage devient l'occasion d'une jolie excursion à la Capitale et devrait réunir des milliers de personnes, à cause de l'importance du sujet et aussi à cause du bon marché de l'excursion — de tous les points.

Le Role du Rein LES PILULES MORO Pour les HOMMES Merveilleux Auxiliaire du Rein



M. L. BARRY, 138 Cumberland, Woonsocket, R.I.

Le rein joue un rôle de la plus haute importance dans notre organisme. C'est une glande qui est chargée de sécréter ce liquide jaunâtre appelé urine qui contient en dissolution toute une série de corps extrêmement toxiques, l'acide urique et bien d'autres. Ces substances sont les résultats des combinaisons chimiques qui s'opèrent dans l'intimité de nos tissus, au contact de l'oxygène de l'air apporté par le sang. Le sang, chargé de tous ces déchets, arrive au rein sous forte pression ; au travers d'un ingénieux réseau de tubes il se filtre : tout ce dont l'organisme doit se débarrasser passe avec une partie de l'eau du sang dans le bassinnet du rein et de là est conduit dans la vessie et au dehors. C'est par le rein que nous nous débarrassons de tous les poisons du sang et c'est par lui que s'échappent les toxines sécrétées par les microbes. Les troubles de la circulation retentissent bien souvent sur le rein, au point que le pronostic d'une affection de coeur dépend fréquemment de l'état du rein.

Le remède le plus efficace pour régulariser la circulation est les Pilules Moro. C'est pourquoi elles sont souveraines pour le mal de rognons. Elles purifient le sang et du même coup allègent la tâche du rein, organe essentiel en même temps, elles accroissent la teneur en oxygène du sang et améliorent les combustions. Les Pilules Moro sont un merveilleux auxiliaire du rein et leur effet est prodigieux pour guérir le mal de rognons. Compagnie Médicale Moro.

272 rue Saint-Denis.

Messieurs, C'est avec plaisir que je vous envoie les lignes qui suivent, car je vous dois ma guérison. Votre traitement par les Pilules Moro a très bien réussi à combattre et à faire disparaître un mal de rognons qui me rendait impropre au travail et m'inspirait de graves inquiétudes. Il y a cinq ans, je souffrais si cruellement de cette terrible maladie que tous les médecins m'avaient déclaré incurable. Mon mal augmentait toujours et c'est alors que j'eus recours à vous. Vos bons conseils m'ont parfaitement guidé et aujourd'hui je suis parfaitement rétabli. L'effet des Pilules Moro a été merveilleux. La douleur dont je souffrais dans la région du coeur et des reins, les battements violents, les étourdissements, les éblouissements, l'oppression, la gêne dans la respiration, les indigestions pénibles, les cauchemars, rien de tout cela n'existe plus.

D'une vie désolée et languissante, les Pilules Moro m'ont fait passer dans une vie heureuse et pleine d'activité. J'ai repris mon travail régulier et je vous remercie bien sincèrement de m'avoir rendu la santé.

J'espère que vous voudrez bien faire figurer cette lettre parmi vos nombreuses attestations de guérison. Je me ferai un plaisir de me tenir à la disposition de tous ceux qui désireraient avoir des renseignements. — Votre dévoué, LOUIS BARRY, 138 rue Cumberland, Woonsocket, R.I.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à l'homme malade qui s'adresse à eux une opinion honnête sur son état et lui indiquent le moyen de se guérir. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Tous les hommes qui se sentent mal en train, fatigués, qui sont tracassés par différents maux, devraient consulter nos médecins. Ils apprendraient non seulement comment se traiter et comment se guérir, mais aussi ce qu'il faut pour prévenir l'affaiblissement et toutes les maladies auxquelles ils peuvent être exposés.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada, et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

FAMILLE EPROUEE

LE CONSTABLE LAMBERT PERD SA FEMME ET DEUX ENFANTS EN QUELQUES JOURS.

Le constable Wilfrid Lambert, du poste No 15, a eu la douleur de perdre sa femme après quelques jours de maladie.

La semaine dernière, deux de ses enfants mouraient, plongés dans la malheureuse mère dans une douleur profonde. Lambert demeure au No 318 rue Boyer.

HOTEL RIENDEAU

Comme nous l'annoncions dernièrement, MM. W. Gervais et P. Samson se sont portés acquéreurs de l'hôtel Riendeau, Place Jacques-Cartier. Les nouveaux propriétaires prendront officiellement la direction de l'hôtel, samedi le 18 avril prochain. A cette occasion, leurs amis et les nombreux habitués du Riendeau sont convoqués à un banquet.

CONCERT DE SOLFEGE 28 AVRIL

Les répétitions pour le grand concert que les élèves du Cours gratuit de Solfège donneront au Monument National, le 28 avril au soir, marchent très rapidement. Déjà solistes et choristes savent très bien leurs parties et le dévoué professeur J. J. Goulet s'occupe en ce moment à faire observer les multiples nuances que comporte une œuvre de l'envergure des "Saintes Maries" de Paladilhe.

Tout dernièrement, à propos du prochain concert, une personne nous disait combien Montréal devait être fière de compter au nombre de ses musiciens un homme de la science de M. Goulet. Cette personne émettait là une opinion que tous ceux qui connaissent M. Goulet partageront. C'est un musicien sérieux qui a été à bonne école et qui sait communiquer ses connaissances à ceux qui suivent ses cours. Comme professeur de violon, il compte un grand nombre d'élèves. Comme chef d'orchestre et comme directeur, il est classé parmi les bons premiers. Il a fait, de l'assurance, il ne fait rien à demi et le travail qu'il dirige est absolument digne d'éloge. Aussi le public amateur de bonne musique se portera-t-il en foule au Monument, le 28 au soir. Il sera certain d'entendre une œuvre charmante interprétée comme M. Goulet sait faire interpréter.

CHAPEAUX

En Foutre dur et mou
Nouveaux Modèles
du printemps.
Toutes les Formes et
Toutes les Couleurs

CASQUETTES

Grand Assortiment
Toutes les nuances
et pour toutes les occasions.

PRIX TRES MODERES

ARMAND DOIN

76 NOTRE-DAME E.
En face du Palais de Justice.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
C'EST PAS VRAI

Théâtre Canadien-Français
SEMAINE DU 13 AVRIL
L'INTRIGANTE

LE GRAND FESTIVAL MUSICAL
DU PRINTEMPS
ARENA, 21 AVRIL

L. A. R. le Duc et la Duchesse de
Connaught seront présents au récépissé conjoint de
YSAYE GERARDY
Mme ALDA
DECREUS LAFORCE
WILLIS & CO., LIMITED
fourniront le
FAMEUX PIANO Knabe
LE MEILLEUR DU MONDE
5-9-11-13-A

CARTES
DOMINION CARPET BEATING CO.
seul bureau, No 263 Dorchester
Ouest. On nettoie les tapis, répare les
meubles, les matelas aussi les rembour-
sures. Tout est emporté et livré gra-
tuitement. Tél. Main 4414. 285-n

POUR REPARATION de gramophones, mo-
teurs et autres appareils électri-
ques. S'adresser à la Cie Internationale
d'Electricité, 97 rue Bleury. 791.
Bell Main 2101.

Les billets pour le concert seront
lundi, en vente au magasin Archambault,
près Ste-Catherine-Est, ou au théâtre,
St-Denis.

LA COMPAGNIE KRUPP
Elle achète le droit exclusif d'ex-
ploiter les mines de charbon
appartenant au Duc de Croÿ.

Berlin, 10 — On dit que la com-
pagnie Krupp a acheté au prix de \$5,
000,000, le droit exclusif d'exploiter
les mines de charbon que renferment
les terres du Duc de Croÿ, près de
Dülmen, à Phalia Ouest.

Le Duc de Croÿ, épousé en octo-
bre dernier, Mlle Nancy Leishman,
fille de John G. A. Leishman, an-
cien ambassadeur américain en Alle-
magne.

PRINCESS

SOIR A 8.15
MAT. A 2.15
Matinées mercredi, (vendredi Saint), samedi
BOUGHT AND PAID FOR
PRIX : Soirs, 25c à \$1.50. Matinées, 25c à \$1.
Semaine prochaine "The Bird of Paradise"
2-6-A

ORPHEUM

2.10 P.M. 8.10 P.M.
SEMAINE PROCHAINE

WINSOR McCAY

Le dessinateur américain de New-York,
auteur de "LITTLE NEMO".
Huit autres grands numéros de vaudeville

GAYETY

PROCHAINEMENT
PURLESQUE
SEMAINE PROCHAINE

BILLY WATSON

(Beef Trust)
et sa fameuse
exposition

His Majesty's Theatre

MADAME YORSKA ET SA TROUPE
Deux semaines de comédie et de drame,
commençant LUNDI LE 27 AVRIL.
On peut retirer des places dès maintenant
par la poste.
On peut se procurer le programme complet
de la quinzième, chez Ed. Archambault, 512
Ste-Catherine Est, ou au théâtre.
PRIX : Soirs, de 25c à \$1.50 ; matinées,
de 25c à \$1.00. 6-11-14-15-16-17-18

Parc SOHMER

OUVERT tous les DIMANCHES
Représentations à 3 et 8 p.m.
Vaudeville
Bande Militaire
Admission 10 cents

GRAND CAMION AUTOMOBILE A LOUER

pour déménagements. S'adresser à
20 McGill College Avenue

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

A PROPOS DU RAPPORT GUTELIUS SUR LA CONSTRUCTION DU TRANSCONTINENTAL. — TEXTE OFFICIEL D'APRES LES "DEBATS", DU 2 AVRIL 1914, ED. FRANCAISE NON REVISEE, PAGES 2540 ET SUIVANTES

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (Québec-est) : Monsieur l'Orateur, bien que le présent débat se poursuive depuis plus d'une semaine, chacun reconnaît que le temps ainsi absorbé n'a pas été du temps perdu. Déjà il a dissipé bien des malentendus, déjà il a chassé les bruits et les calomnies qui obscurcissaient la vue et menaçaient de ternir la bonne renommée du Canada. Mais la discussion est venue à embrasser une telle multitude de sujets qui se rattachent de près ou de loin à la question, mais parfois ne s'y rapportent que de très loin, ou pas du tout, qu'il ne serait peut-être pas hors de propos de rappeler à la Chambre quelle est la véritable question dont il est actuellement agité. Cette question, qui occupe un siège à côté de moi (M. Graham), en personnel à son habile réquisitoire contre le ministre et la commission, a affirmé que le rapport déposé sur le bureau par le Gouvernement est décevant et entaché de préventions, au point de ne plus inspirer la moindre confiance. C'est là en substance la teneur du projet d'amendement de mon honorable ami et c'est la question qui nous est actuellement soumise. Ce rapport mérite-t-il, ou ne mérite-t-il pas la confiance? Est-il ou n'est-il pas véridique? S'inspire-t-il ou ne s'inspire-t-il pas de l'esprit de parti? C'est la seule question dont nous ayons à nous occuper pour le moment. Le volume dans lequel les commissaires ont consigné leurs vues relativement à la construction du chemin de fer national Transcontinental porte sur sa première page ce titre pompeux : "Rapport de la commission d'enquête de la construction du chemin de fer national Transcontinental".

Sans doute, comme on sait, le papier souffre tout, mais, monsieur l'Orateur, si l'on désire que le titre du livre, comme il convient, réponde dans une mesure à son contenu, on ne pouvait plus mal choisir. A prendre le rapport même et les témoignages qui s'y rapportent, il aurait été plus juste d'intituler ce volume : "La comédie des méprises" par MM. Lynch-Staunton et Gutelius, monsieur l'Orateur, ce prétendu rapport renferme un tel nombre d'erreurs de fait et d'erreurs de droit, qu'il mérite assurément d'être qualifié de comédie ou de quelque chose de pis. Le faussaire, en vue de faire accepter sa fausse monnaie par ses victimes, y met l'empreinte et l'inscription que portent les pièces authentiques, et de cette manière il réussit à tromper le public pour quelque temps ; mais tôt ou tard la fraude est découverte, la contrefaçon est dénoncée. Ainsi, en ce cas de ce rapport, la fraude est découverte, la contrefaçon est mise au jour dans toute sa laideur ; et le Gouvernement a été le complice de cette contrefaçon, à la fois après et avant le fait. Il est devenu complice après le fait, lorsqu'il a mis ce rapport en circulation ; déjà il était complice avant le fait lorsqu'il nomma des commissaires, lesquels, comme leurs antécédents l'indiquaient, bien, étaient avant tout des hommes de parti et ne pouvaient pas présenter en guise de rapport que cette parodie de la vérité qu'ils nous ont servie comme étant leur opinion relativement à la construction de ce chemin de fer.

Lorsque le présent ministre fut constitué ses adhérents firent feu et flammes pour obtenir une enquête sur la construction du chemin de fer national Transcontinental. Les journaux du parti avaient répété à satiété que, dans la construction de cette voie ferrée, il y avait de grosses méprises, mais ces journaux avaient été commissionnés au détriment du public. On affirmait que des millions avaient été détournés des fins auxquelles ils étaient destinés et avaient été accaparés au profit de particuliers ou appliqués à des fins plus méprisables encore.

Je ne m'étonne nullement que dans les circonstances, le Gouvernement ait soit venu à la conclusion qu'il y avait lieu de nommer une commission. Si les ministres ajoutaient foi à tout ce qui se publiait dans les journaux, alors ils avaient dû, comme la masse de leurs adhérents, se monter la tête au point de croire leurs adversaires aussi malhonnêtes qu'on les leur représentait. Mais, même en supposant qu'ils n'eussent pas cette pensée, pour ma part je ne les blâme pas d'avoir nommé une commission. Il n'était que raisonnable qu'une entreprise aussi vaste devait le sujet d'une enquête afin que le public ait à quel s'en tenir sur toutes les opérations du commencement à la fin. Mais, monsieur l'Orateur, si je ne salue nullement à blâmer les ministres d'avoir nommé une commission, je les blâme, — et c'est là un grief contre lequel ils ne sauraient guère se défendre, — d'avoir, dans le choix des commissaires, montré peu de considération pour leurs adversaires, pour eux-mêmes et pour le public en général. A tous les points de vue, il semble que le Gouvernement ait dû, comme la masse de ses hommes, qui du fait de leur réputation bien établie dans le pays, de leurs antécédents, auraient donné au public la garantie d'une enquête honnête et juste, entachée ni de crainte ni de faveur ; d'une enquête où rien ne serait tenu sous le boisseau, où rien ne serait ni atténué ni exagéré, et qui en tout point serait conforme à la preuve.

Est-ce là le caractère des deux hommes qui ont été nommés commissaires ? Je n'hésite nullement à dire — et je crois que là-dessus je puis en appeler à l'esprit de justice de tous ceux qui siègent en cette Chambre à quelque parti qu'ils appartiennent — que dans un tribunal composé de deux hommes auraient été décriés, et qu'on leur aurait pas permis de faire partie du jury. Quant à M. Gutelius, je ne veux rien dire de lui que ce que tout le monde sait déjà. En 1911, il était, je crois, employé par le Pacifique, dans une situation secondaire ; il n'a jamais occupé aucune haute situation. On a dit de lui, et je le sais de bonne source, qu'il a pris une part active aux élections de 1911. Dans tous les cas, ce qui est certain c'est que le présent Gouvernement et le ministre des Chemins de fer n'avaient pas plutôt assumé leurs fonctions que M. Gutelius devenait le conseiller intime du ministre des Chemins de fer. De l'humble position qu'il occupait au Pacifique, et qui ne lui donnait, m'assure-t-on, que de maigres appointements, il devint sans transition général de l'intercolonial, au traitement princier de \$20,000 qu'il touche actuellement. Cette position

avait été occupée durant plus de 30 ans par M. Pottinger à un traitement qui n'avait jamais dépassé \$6,000 par année. Sans vouloir rabaisser M. Gutelius, je dois dire qu'il pourra s'estimer heureux de voir, quand il prendra sa retraite, de la moitié seulement du respect qui entourait les chevaux blancs de M. Pottinger. On a déjà dit qu'il n'était pas juste de mettre un homme en telle posture qu'il doit faire un choix entre son pain et son devoir, que ce n'était pas juste vis-à-vis de celui qui gagne son pain et de celui à qui on demande de faire son devoir, parce que souvent celui qui doit faire un tel choix est exposé à de grandes tentations. Après avoir lu le rapport, que j'ai maintenu devant moi, il me semble que je ne fais aucun tort ni aucune injustice à M. Gutelius, quand je dis que, selon moi, au cours de cette enquête, il a eu plutôt le souci de ses intérêts que de son devoir.

Venez maintenant à M. Lynch-Staunton. Si M. Gutelius était connu en 1911, on ne saurait en dire autant de M. Lynch-Staunton. M. Lynch-Staunton était très connu personnellement. C'est, m'assure-t-on, un excellent juriste, bien que je sois d'avis qu'il y en a encore de meilleurs que lui. C'est un homme imbu de l'esprit de parti, mais je ne lui en veux pas pour cela. Je ne connais personne en cette Chambre qui puisse nier être un partisan. Je ne le pourrais pas, pour ma part ; mais, si partisan que je sois, il y a certaines positions auxquelles un partisan ne devrait jamais être nommé. Mon honorable ami le solliciteur général a déjà considéré cette question ; il est allé au-devant du reproche. J'ai dit, et je suis heureux de le répéter, que j'admire beaucoup la saine intelligence de mon ami le solliciteur général, mais en cette occasion il lui a été difficile de justifier la nomination d'un partisan comme M. Lynch-Staunton. Voici comment il a répondu à cette tâche. Parlant en réponse à mon honorable ami de Renfrew (M. Renfrew), le solliciteur général a dit ce qui suit :

"L'honorable député sait bien que le choix des juges, dont les fonctions égalent en honneur et en importance celles de commissaires, nous sommes obligés de tenir compte, d'un côté comme de l'autre, de l'allégeance politique de ceux qui sont nommés ; de sorte que le motif invoqué par l'honorable député d'avoir nommé M. Lynch-Staunton peut être également invoqué contre ceux qui ont été élevés à la magistrature par le gouvernement dont il a lui-même fait partie."

Il n'est pas exact de dire que, pour nommer nos juges, il nous faut forcément tenir compte de considérations de parti. Au contraire, les deux partis ont toujours prétendu que ces considérations n'étaient pas un obstacle à la nomination d'un magistrat. Je crois que l'expérience a démontré que bien que nous ayons appelé à exercer des fonctions de juges des hommes qui s'étaient mêlés activement de politique, de bien peu d'entre eux, si toutefois il y en a, pourrait en dire qu'ils se sont montrés partisans politiques après leur nomination. Au contraire, je n'hésite nullement à dire qu'en bien des circonstances l'expérience acquise dans la vie politique a été un précieux appoint pour les juges. Nous exigeons de celui qui est élevé à la magistrature plus aucun compte de considérations de parti, et nous ne songerions pas un seul instant à nommer quelqu'un au seul motif qu'il nous paraît avoir de semblables doutes. Dès l'instant où un homme est appelé à exercer les hautes fonctions d'arbitre entre ses semblables, s'il est digne de la position qu'il occupe il lui faut oublier qu'il a jamais été un partisan de quelque chose, et rester fidèle à la justice sans peur et sans faveur.

Ect-est le serment qui a été prononcé par M. Lynch-Staunton ? Non, M. Lynch-Staunton n'a prononcé aucun serment. Mais même s'il en est ainsi, dès l'instant où M. Staunton recevait avis de sa nomination, et s'il voulait agir dans un esprit de justice, c'était alors son devoir de cesser de se montrer partisan. Peut-on dire cela à M. Lynch-Staunton ? Chacun sait qu'il a répondu à cet égard qu'il n'avait pas prononcé l'esprit de parti, après sa nomination ; qu'il quittait ses devoirs de commissaire à Ottawa pour prendre part à une élection. Il est évident que M. Staunton s'est montré partisan jusqu'au bout, et quand il a rédigé ce rapport il était encore tout frais ému de la campagne dans laquelle il se trouvait engagé.

Voyons comment ces commissaires ont fait leur devoir. Si l'objet qu'ils avaient en vue, au cours de cette enquête, était de dire la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité, on devait attendre que l'enquête soit un lieu à la pleine lumière du jour et que tout se serait passé au vu et au su de tous. C'est une maxime de loi, une maxime de justice et une maxime d'équité qu'un procès n'est équitable qu'autant que tout se passe au grand jour et en public. Est-ce là ce qui a été fait ? Non, monsieur l'Orateur, les commissaires s'étaient à huis clos. Ils fuyaient la lumière, et les seuls maigres rayons qu'on laissait passer étaient seulement ceux de la chose pouvait convenir pour servir les caprices, les intentions ou les fins des commissaires.

Si vous voulez voir quelle énorme distance sépare le parti conservateur de 1913 de celui de 1880, voyez l'enquête qui eut lieu en 1880 sur un sujet très similaire. S'il y a un homme dans l'histoire du Canada dont le nom reste auréolé comme l'incarnation même de l'intégrité et de l'honnêteté, c'est Alexander Mackenzie. Alexander Mackenzie défunt, est un modèle pour tous les hommes à venir, mais A. Mackenzie, de son vivant, n'a pas échappé à la morsure de la calomnie, et quand il quitta le pouvoir en 1878 il y eut des accusations lancées contre lui, ainsi qu'il y en a eu contre ceux qui ont perdu le pouvoir en 1911.

Ces accusations avaient trait à la construction de l'Intercolonial par M. Mackenzie, et une commission fut instituée en 1880 par Sir John Macdonald. Quel fut alors le commissaire ? Le commissaire ne fut pas un partisan de la classe de ceux qui ont été

nommés en 1912 ; ce fut M. Frank Sherry, un ingénieur éminent de l'époque. Il n'y a pas de nom plus éminent, je crois, dans l'histoire des ingénieurs du Canada que celui de Frank Sherry. A moins que ce ne soit celui de son frère Walter Sherry. M. Frank Sherry n'avait absolument aucune attache avec la politique. Les séances étaient libres, le public était admis, les journalistes étaient présents, et le public pouvait suivre de jour en jour les phases de la construction du chemin, suivant que les dépositions en faisaient foi. Aucun interrogatoire contradictoire n'était évité, et chacun sait qu'aucune déposition ne peut être acceptée comme une expression finale de la vérité tant qu'elle n'a pas été soumise à l'épreuve supérieure d'un interrogatoire par la partie adverse. Bien plus, je tiens à affirmer que la présente enquête, dont le résultat apparaît dans le rapport Gutelius-Staunton, avait été publique, et si les journaux en avaient donné chaque jour des comptes rendus, les résultats n'en auraient pas été exprimés dans les termes où nous les voyons exprimés dans ce rapport.

J'ai aussi quelques mots à dire au sujet de la manière en laquelle ce rapport, ou le résultat de cette enquête, a été soumis au public. Les commissaires se sont montrés ici non seulement des experts, mais en outre de véritables artistes. Les séances avaient lieu à huis clos. Personne n'était admis, mais cependant grâce à certains procédés mystérieux qui n'ont pas encore été expliqués, des enfilades paraissaient de temps à autre dans les journaux sur ce qui se passait à cette enquête. Dans les premiers paragraphes parus, on avait l'impression que les commissaires étaient en train de faire d'affreuses découvertes. Dans la suite, on incluait qu'on avait découvert que des millions de dollars avaient été détournés au trésor pour la construction de ce chemin de fer, et on alla jusqu'à dire que ces détournements représentaient la somme de \$40,000,000. Enfin, le rapport fut déposé sur le bureau de la Chambre sous sa forme manuscrite, ou, plus exactement, sous sa forme dactylographiée. Personne ne pouvait en prendre possession ni le lire ; ce n'était pas imprimé, mais un extrait fut cependant livré aux journaux qui n'a pas pu venir d'une autre source que des commissaires eux-mêmes, car eux seuls connaissent le contenu de leur rapport, et dès le lendemain, dans les journaux du Canada, on annonça que le résultat de l'enquête avait été que les commissaires avaient découvert qu'il y avait eu détournement de millions de dollars au trésor, et qu'ils avaient été détournés au public pour la construction du Transcontinental.

Nous avons aujourd'hui ce rapport, nous avons pu l'étudier, et en quoi consiste-t-il, monsieur l'Orateur ? Ce n'est ni plus ni moins qu'un libelle politique éhonté. L'esprit de parti émane de chaque syllabe en un flot ininterrompu de fausses représentations et de perversion.

Mais parmi toutes ces insinuations, dans cette masse de faits supprimés ou défigurés, une chose reste évidente et vraie, c'est qu'il n'y a pas eu de malversation dans la construction du chemin de fer Transcontinental national. Vous dites qu'il coûte \$160,000,000 mais pas un seul dollar n'a été détourné de l'objet pour lequel il a été voté par le Parlement. S'il est vrai qu'il a coûté \$160,000,000, chaque dollar de ce montant a été employé dans la construction de la ligne. La seule faute qu'on nous reproche c'est d'avoir construit trop bien, trop solidement, avec trop d'espoir en l'avenir, et une trop grande confiance dans le Canada.

Au point de vue des erreurs, je suis bien disposé à dire qu'il s'est commis des erreurs, mais quiconque a donné son appui à l'administration précédente n'a aucun motif de rougir de la construction de ce chemin de fer. Notre foi dans le pays a été grande, mais pas plus grande qu'elle ne devait l'être. Nous avons placé nos prétentions mais pas plus haut qu'elles n'auraient dû l'être et aujourd'hui je déclare que le chemin de fer justifierait tout ce qu'on attendait de lui, pourvu qu'il ne soit pas avili par ceux entre les mains de qui il a passé. Les commissaires ont cherché mais en vain pour découvrir des scandales et alors ils se sont décidés à la théorie que la dépense avait été exagérée, illégale et frauduleuse.

Ce rapport est divisé en deux parties. La deuxième contient un exposé détaillé de tous les cas dans lesquels il est affirmé que la dépense a été frauduleuse ou exagérée. La première partie est simplement un sommaire de la seconde et voici conclusions :

"Nous constatons que la commission du chemin de fer Transcontinental, le chemin de fer du Grand Tronc Pacifique n'ont pas considéré qu'il était désirable de faire une enquête ou d'encourager l'économie dans la construction de cette voie ferrée."

"Nous constatons que, sans compter les sommes inutilement dépensées pour la construction du chemin de fer à l'est du fleuve Saint-Laurent, les sommes \$40,000,000 ont été inutilement dépensées pour la construction de cette voie ferrée."

Quelques honorables DEPUTES : — Très bien, très bien.

Sir WILFRID LAURIER : — Comme ces honorables députés applaudissent ! Comme ils seraient heureux si cette déclaration était vraie ! Mais si elle est fautive, existe-t-elle une exclamation énergique pour qualifier la calomnie qui a été émise envers le nom sans tache du Canada ? J'invite ces messieurs qui prétendent que ce rapport est vrai à nous montrer comment les commissaires ont pu calculer cette somme de \$40,000,000. Mon honorable ami de Picton (M. Macdonald) a fait voir hier qu'en prenant leurs propres chiffres, ils se trompaient d'au moins \$10,000,000. Torturez les chiffres comme il vous plaira, prenez l'exposé détaillé préparé par les commissaires eux-mêmes et vous ne pourrez pas arriver à ce total de \$40,000,000 qu'ils comptent comme perdu pour le Canada. J'ai plus loin, je déclare qu'il y a dans ce rapport à propos de dépenses illégales, des affirmations faites par les commissaires qui non seulement ne peuvent pas être maintenues mais qui sont fausses et malhonnêtes. Pour en citer un exemple,

j'attirerai l'attention sur la conclusion des commissaires relativement aux ateliers du Transcan.

"On a engagé le pays dans une dépense de \$4,500,000 pour la construction et l'outillage des ateliers du Transcan à Winnipeg. A notre avis, ces ateliers ne sont pas autorisés par la loi, et, en tout cas, ils sont deux fois plus considérables qu'il n'est nécessaire pour les besoins de la division de l'est."

On déclare que cette somme de \$4,500,000 a été dépensée contrairement à la loi. C'est l'opinion de M. Lynch-Staunton, donnée dans ce rapport qui a été publié parait-il à deux cent cinquante mille exemplaires. D'après M. Lynch-Staunton, ces \$4,500,000 ont été dépensés illégalement. Quand M. Lynch-Staunton a publié cette affirmation il savait que l'argent avait été dépensé conformément et non contrairement à la loi. M. Lynch-Staunton discute plus loin, dans son rapport à la page 121, pendant environ dix pages son opinion légale pour prouver que cette dépense n'avait pas été faite contrairement à la loi. Avant d'aller plus loin, je vais montrer comment mon honorable ami le solliciteur général (M. Meighen) a traité cette question. Répondant à mon honorable ami de Renfrew (M. Graham) il s'est servi du langage suivant sur lequel j'attire l'attention de la Chambre :

"L'honorable député de Renfrew a dit que les ateliers de Transcan sont une autre cause de fierté pour lui ; qu'il avait la reconnaissance de les avoir fait construire comme ils le sont maintenant ; que M. Lynch-Staunton est absolument dans l'erreur quand il prétend que les ateliers de Transcan, comme usines destinées aux réparations, n'auraient pas dû être construites par la commission que cela ne regardait pas, mais bien par le Grand Tronc Pacifique. Avant que l'ex-ministre des Chemins de fer ne prenne la parole, je sais, ainsi que la plupart d'entre nous, que M. Lynch-Staunton n'avait d'accord sur ce point avec le solliciteur général, qui a donné son avis à l'ex-gouvernement comme il le donne au Gouvernement actuel. Nous savons que M. Staunton était d'une opinion contraire à celle d'avocats éminents du pays et nous savons que c'était du devoir du Gouvernement d'écouter l'avis du département de la Justice, mais je ne sais pas et je ne sais pas encore que c'était un crime pour M. Staunton de donner son avis personnel même s'il différerait de celui du sous-ministre."

Non, ce n'était pas un crime pour M. Lynch-Staunton de donner son avis et de le défendre, mais c'était un crime pour M. Lynch-Staunton de donner au public son avis que cet argent avait été dépensé contrairement à la loi, quand il savait personnellement que les tribunaux et des autorités compétentes avaient décidé contre son opinion. Les avocats différaient d'avis. Cette vérité banale du jour où il y a eu deux avocats dans le monde, mais quand les avocats différaient, il doit y avoir une autorité compétente pour régler leurs différends et il n'y a que deux façons de régler les différends d'avocats c'est d'avoir recours aux tribunaux établis par la loi ou à l'arbitrage volontaire. Dans ce cas, il est très vrai que M. Lynch-Staunton était d'avis que les ateliers de Transcan devaient être portés au compte du Grand Tronc Pacifique et non à celui du Gouvernement. Mais c'était un cas dans lequel M. Lynch-Staunton était de son opinion pendant que tous les autres avocats étaient contre lui. Le sous-ministre de la Justice était contre lui, M. Allen Aylesworth était contre lui, M. Brown était contre lui et je crois pouvoir dire que le ministre de la Justice était aussi contre M. Lynch-Staunton sur ce point. Mais, après tout, cela n'a pas une grande importance. Il fallait toujours décider de ce que le Grand Tronc Pacifique d'un côté et le Gouvernement de l'autre. Le ministre des Chemins de fer prit l'avis de M. Lynch-Staunton et décida de le faire régir par le département de la Justice. C'est vrai, mais à cette occasion il ne l'a pas fait parce que s'il est exact que M. Lynch-Staunton avait une opinion qui a été contredite par le département de la Justice, le département des Chemins de fer n'a pas suivi l'avis du département de la Justice. Le ministre des Chemins de fer a demandé à Sir William Whyte de faire fonction d'arbitre et de décider la question entre le département et le Grand Tronc Pacifique. Le 4 décembre 1912 le tétegramme suivant a été envoyé conjointement à Sir William Whyte, par le ministre des Chemins de fer et M. Chamberlain. Je n'ai pas besoin de dire que s'il y a au Canada un homme qui se reconstruit comme une autorité en chemins de fer, c'est Sir William Whyte ancien premier vice-président du chemin de fer Canadien-Pacifique. Voici le texte de ce télégramme :

"Vous plairait-il de faire fonctions d'arbitre entre le gouvernement et le Grand Tronc Pacifique en vue de fixer le loyer qui doit être payé pour l'usage de la partie de la ligne du chemin de fer Transcontinental comprise entre Winnipeg et la bifurcation du lac Supérieur, d'ici à ce que la ligne soit entièrement terminée jusqu'à Moncton ? Si vous y consentez, les renseignements nécessaires vous seront fournis directement et nous prendrons les dispositions avec le personnel du Grand Tronc Pacifique à Winnipeg pour qu'il vous fournisse un train, afin que vous puissiez vous transporter sur le cours de la ligne et faire les examens nécessaires ; vous serez aussi renseigné à tous autres égards."

Sir William Whyte ayant donné son consentement, le télégramme fut soumis, fixant à point à décider qu'il était le suivant :

"Les ateliers de Transcan et les ateliers de réparations aux têtes de section, ou l'un quelconque d'entre eux, doivent-ils être considérés comme faisant partie de la division de

l'est suivant la lettre et l'esprit des conventions du 29 juillet 1903 et du 18 février 1904, ainsi que des lois qui les ratifient ?

"Dans la négative, quel est le juste loyer que la compagnie du Grand Tronc Pacifique devrait payer pour faire servir ces ateliers ou l'un quelconque d'entre eux aux objets de son entreprise, selon qu'elle l'entendra, d'ici à ce que la division de l'est soit assez avancée pour être mise en exploitation ?"

Telle est la formule employée pour soumettre la question à Sir William Whyte. Et le jugement rendu par Sir William Whyte fut fin à toute discussion sur ce point, quelle qu'elle soit, l'opinion antérieure de M. Lynch-Staunton. Voici le jugement de Sir William Whyte :

"Quant aux ateliers de Transcan, considérant leur emplacement et les circonstances dans lesquelles ils ont été construits et outillés, et considérant les devis ; et interprétant les conventions et l'acte en tenant compte de la pratique suivie actuellement dans l'exploitation des chemins de fer, et considérant l'usage prévu de cette division par d'autres chemins de fer, je décide, ordonne et détermine que lesdits ateliers soient considérés comme, et sont, une partie de ladite division de l'est suivant la lettre et l'esprit desdites conventions du 29 juillet 1903 et du 18 février 1904, et des lois confirmant ces conventions."

En outre, je désire, ordonne et détermine que tous les ateliers de réparations aux têtes de section doivent être considérés comme formant partie de ladite division de l'est suivant la lettre et l'esprit desdites conventions du 29 juillet 1903 et du 18 février 1904 et des lois confirmant ces conventions. Je considère que ces ateliers forment une partie matérielle du chemin de fer et un accessoire nécessaire à son exploitation efficace."

En présence de cette sentence arbitrale, je déclare que c'était malhonnête de la part de M. Lynch-Staunton et de M. Gutelius de dire que c'était encore une question d'opinion juridique. Ce n'était plus qu'une question d'opinion juridique, la décision avait été rendue contrairement à l'opinion de M. Lynch-Staunton. Si la question était encore une affaire d'opinion juridique, le Gouvernement pourrait s'adresser aux tribunaux pour la faire régler, mais le Gouvernement sait que ce moyen lui est interdit et que l'arbitrage est réglé pour toujours. Pourtant, monsieur l'Orateur, on a répété de surcroît dans tout le pays que sur ce point les commissaires du Transcontinental avaient illégalement dépensé \$4,500,000.

Cependant, monsieur l'Orateur, on a répandu à profusion dans le pays, un rapport dans lequel il est affirmé que dans cette opération, la commission du Transcontinental a dépensé illégalement une somme de \$4,500,000. J'arrive maintenant à la question de la classification. Les commissaires enquêteurs prétendent que \$3,200,000 ont été illégalement dépensés, par suite d'une classification abusive. Voilà encore une question sur laquelle nous n'avons pas à revenir car, en tant que le Gouvernement et le Grand Tronc Pacifique sont concernés, elle a été soumise à l'arbitrage et décidée. Les arbitres étaient tous des ingénieurs éminents : M. Kellogg, pour le Grand Tronc Pacifique ; M. Gordon Grant, pour le Gouvernement et le tiers arbitre, un homme d'une haute respectabilité et un des meilleurs ingénieurs du pays, M. Collingwood Schreiber. C'est le Grand Tronc Pacifique qui se plaignait de la classification, et, en ce qui concerne la question est réglée. Mais en est-il de même en ce qui concerne les entrepreneurs ? L'opinion émise par MM. Lynch-Staunton et Gutelius peut-être invoquée contre eux ? L'honorable député de Cap-Breton (M. Mackenzie) a répondu hier à cette question, lorsqu'il nous a appris que le Gouvernement avait payé ces entrepreneurs. Le Gouvernement n'avait pas assez de confiance dans l'opinion de M. Lynch-Staunton pour engager l'exécution de leurs travaux. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de donner lecture de cette lettre, dont la Chambre a déjà pris connaissance. Je me bornerai à rappeler que, dans cette lettre, M. Hays prétendait que MM. Davis n'avaient rien fait pour remplir leurs obligations, qu'ils étaient en faute et que, par conséquent le marché devait être annulé. Cet après-midi, l'honorable député de Simcoe (M. Bennett) m'a sévèrement reproché de n'avoir pas répondu à cette lettre. Comment se fait-il que je n'y aie pas répondu ? Il ne me l'a pas fait. Appréhendant le rapport, puisque les commissaires ne l'ont pas demandé. Quand cette lettre m'a été adressée, je n'étais pas à Ottawa ; j'étais à la campagne ; mais quelqu'un de mon cabinet me l'a fait parvenir et j'y ai répondu dans les termes suivants :

Arthabaska, P.Q., 12 août 1909.
Cher M. Hays. — J'ai reçu votre

LES VRAIS CANTS
POUR LA SAISON

— POUR —
Dames et Messieurs

Presque tous en SUEDE (chamois)
50c la paire
2ème LOT 35c la paire
DE 50c la paire
Gants
K. Nair
REPARÉS
Ce qui veut dire GANTS REPARÉS, ce sont les meilleurs GANTS FRANÇAIS, JUSTES ET GARANTIS, qui sont retournés les LACÉMENTS AVARIES et bien réparés par nous-mêmes.

Quelques-uns sont doublés en soie.
DONNE GRATIS — Aux personnes qui cassent leurs gants, nous donnons un "acier protecteur" avec nos Corsets. Demandez-le.
Gants et Corsets réparés à peu de frais.

J. B. A. LANGTOT,
212 Blvd. St-Laurent
Tel. Main 2187. MONTREAL.

GRATIS

Plume-Fontaine

Envoyez-nous 15c. pour payer les frais de port et l'enregistrement et vous recevrez une jolie plume-fontaine en or 14K, valant \$2.50. Nous faisons cette offre pour faire connaître notre maison rapidement.

Ne manquez pas cette chance.

P. C. Co. Dépt. 2

Breakeyville, Québec.

lettre du 2 courant. Je me propose de retourner à Ottawa avant la fin du mois et, si la chose est possible, je vous verrai en passant à Montréal."

Plusieurs DEPUTES : Oh ! Oh !
Sir WILFRID LAURIER : Et j'ai, en effet, vu M. Hays lors de mon passage à Montréal.

Plusieurs DEPUTES : Oh ! Oh !
Sir WILFRID LAURIER : Que pourrais-je faire de plus que de discuter cette question avec M. Hays ? Quelqu'un peut-il me dire ce que j'aurais pu faire de mieux ? J'ai fait encore autre chose, j'ai soumis la question à M. Parent, le président de la commission. Je lui ai dit, mais tout ce que dit M. Hays dans cette lettre, quand il reproche à MM. Davis de n'avoir rien fait du tout, pour remplir leurs obligations. Un qu'on s'écrit adressé à moi, j'ai cru qu'il était de mon devoir de prendre des renseignements, pour savoir ce qui en était et j'ai appris que MM. Davis avaient fait des démarches et pris leurs dispositions pour remplir les conditions de leur marché.

Nous savons tous que lorsqu'il s'agit de la construction d'un chemin de fer dans ces régions de l'extrême nord avec lesquelles nous n'avions alors aucun moyen de communication, la première chose à faire et peut-être la plus difficile, pour un entrepreneur, c'est de faire transporter les matériaux sur les lieux. Généralement, on transportait ne peut se faire qu'en hiver. MM. Davis avaient le choix entre deux routes, pour atteindre la région où devaient se faire les travaux ; ils pouvaient employer le chemin de fer du Témiscamingue et ensuite profiter du chemin de fer, alors en construction, pour aller jusqu'à Cochrane. L'autre route, était celle du chemin de fer Canadien-Pacifique, jusqu'à Nipigon. De cet endroit, ils pouvaient utiliser le lac Nipigon, pour transporter les matériaux sur la rive nord, et se rendre sur les lieux par les rivières qui, à cet endroit, coulent vers le nord ; si les rivières ne pouvaient pas être mises à profit, il aurait fallu construire un chemin. Je suis informé que MM. Davis avaient étudié les arpentements à Nipigon pour transporter les matériaux et les provisions par cette voie. Tout l'hiver, me dit-on avait été consacré à ce travail et il fut constaté qu'il n'y avait aucun avantage à utiliser cette voie, de préférence au chemin de fer du Témiscamingue ; la question en était là. Il me fut expliqué qu'il n'y avait rien à faire, en été, et qu'il fallait attendre à l'hiver suivant. MM. Davis étaient en faute ; j'en suis sûr à la conclusion que les conditions seraient très douteuses et que ce ne serait pas juste d'agir ainsi, envers un entrepreneur qui avait fait tout en son pouvoir pour tenir ses engagements. M. Gutelius et Staunton, cependant, ont une opinion différente. A la page 53 de leur rapport ils disent :

"Cette lettre ne renferme pas une seule raison..."
(A suivre)

GRANDE SOIRÉE
LITTÉRAIRE

L'Ecole d'Elocution Columbian donnera le 29 avril, au Monument National une grande soirée littéraire.

VOUS AVEZ UNE TOUX DES BRONCHES, PEUT-ETRE LA FAIBLESSE DE GORGE, ESSAYEZ "CATARRHOZONE" — GUERISON ABSOLUMENT CERTAINE.

Succès merveilleux dans des milliers de mauvais cas

Combien de milliers de gens qui souffraient avec plaisir, n'importe quelle somme pour être guéris de la bronchite et du catarrhe. Plusieurs pourraient se guérir s'ils voulaient choisir avec bon sens leur remède.

La bronchite est, naturellement, l'inflammation des tubes bronchiaux, lesquels sont faits pour donner passage à l'air seulement, et par conséquent, ni l'humidité d'un vaporisateur ni le liquide d'un sirop pour le rhume ne peuvent atteindre la source du mal. Les parties malades ne peuvent être atteintes que par un remède qui force son passage par les organes respiratoires. Les médecins qui ont employé "Catarrhozone" disent que c'est le seul remède rationnel pour guérir la bronchite. Il guérit par inhalation.

Vous respirez ces hautes curatils, vous inspirez ses vapeurs antiseptiques adoucissantes, et le soulagement est immédiat.

Simple d'emploi et agréable, rien n'est comparable à Catarrhozone, le remède du jour pour toutes les affections des bronches et de la gorge.

M. H. B. McLaughlin, le représentant bien connu de Parks and Blackwell, de Toronto, dit : "Je puis franchement déclarer que c'est le seul remède qui m'ait soulagé d'une douloureuse attaque de catarrhe des bronches. J'ai toujours dans ma poche l'inhalateur Catarrhozone et je ne pourrais pas m'en passer. Je crois sincèrement que Catarrhozone est un remède merveilleux."

Grand format, suffisant pour deux mois, garanti, \$1.00 ; petit format, 50c ; échantillon, 25c. Chez les vendeurs partout.

CARTES Professionnelles

AVOCATS
TEL. BELL MAIN 870-8761
D. Brodeur, C. R. J. B. Déard, C. R.
P. A. Beaudry

BRODEUR, BERARD & BEAUDRY

AVOCATS
80 Rue St-Gabriel
MONTREAL

Vis-à-vis le Champ de Mars.

Beique, Beique & Beique

AVOCATS
CHAMBRE 730.

Edifice Trai sportator
TEL. MAIN 1019.

Rea. F. L. Beique, K. C. D. C. L.
J. Beique, L. G. B.
F. A. Beique, H. C. L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS
No 97 Rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C. R.
Alfred Geoffrion, C. R.
Victor Cusson, C. R. Phone, Main 10

J. A. PICHE, C.R.

AVOCAT
L'ASSOMPTION

A MONTREAL, Au No 71A
RUE ST-JACQUES
MONTREAL

CHAMBRE 418

Les élèves de la section française dirigée par Mlle Ida Saint-Jean exécuteront le programme qui sera des plus variés : récitations, drames, comédies.

Afin que tous puissent apprécier nos jeunes talents nationaux et juger de l'efficacité de cette œuvre si patriotique, les directeurs ont décidé de mettre les billets à des prix populaires : sièges réservés, 50c. Admission 25c. En vente chez M. Ed. Archambault, 312 rue Ste-Catherine Est.

La grande salle du Monument National se remplira sans aucun doute et Mlle St-Jean et ses élèves verront combien leurs travaux sont appréciés par tous les vrais Canadiens-français.

Nous publierons le programme plus tard.

SERVICE SPECIAL
DU GRAND TRONC

Montréal, samedi 11 avril 1914.

UNE AUDACE PEU COMMUNE

Mais qu'il sorte donc dans la rue et qu'il écoute ce qui se dit au pas des portes, dans les ruelles, autour des marchés, et il entendra exprimer une seule et unanime opinion : Par ce temps de manque de travail et de cherté de toutes les nécessités de la vie, LA MISERE DU PEUPLE EST SANS PRECEDENT !

**LA DECISION DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER
A CE SUJET, SERA-T-ELLE MAINTENUE?**

Comment peut-on espérer que le gouvernement Borden permettra une institution créée par le gouvernement Laurier, de faire baisser le cours des actions du C. P. R. ? C'est inconcevable.

UN POINT OBSCUR DU RAPPORT GUTENBERG

On sait que cette question de classification a fait l'objet d'un arbitrage, en 1910, par MM. Kelliber, Grant

Les arbitres avaient fixé à \$500,000 la somme à retenir sur les contrats

L'hon. M. Borden prendra une va

A Jérusalem

voici qu'elles accusent le Dieu to-
nissant d'abandonner son peu-
ple. Les hurlements montent toujour

10

FEUILLETON DU "CANADA"

LA RANÇON DE L'HONNEUR

PAR SERGE D'AVRIL

(Suite) No 56

Dépendant que le tam-tam interminablement continue ses battements retentissants et précipités accompagnés de la perpétuelle chanson des spectateurs, le nuit enchanteresse s'illumine, le globe large de la lune s'élève au-dessus des grandes forêts qu'il baigne de ses lueurs bleues.

Un voile impalpable d'une brume légère recouvre les buissons de sensitives au feuillage d'argent qui s'étendent dans la vaste plaine qui s'étend de Porto-Novo aux forêts.

Des rugissements de grands feux roulent, dans les profondeurs éloignées, leur sourd fracas de tonnerre. Les glissements des hyènes affamées qui déterrent les cadavres dans le cimetière situé trop près de la forêt se mêlent aux hurlements des charals, aux rires des singes, aux cris des oiseaux, aux sifflements des reptiles qui habitent les fourrés.

Et, dans les ténèbres, les mouches à feu se balancent, voltigent, se pourchassent comme des papillons, s'élevaient, demeurent en suspens telles des étincelles que les caprices du vent emportent à leur gré.

Mouchou accompagnait Gérard dans toutes ses promenades : il était l'interprète de ses sentiments pacifiques auprès des indigènes effarouchés.

Il le conduisit, à travers les massifs d'orangers, de palmiers, de bananiers verdoyants et drus, poudrés d'oiseaux-mouches, au palais du roi Toffa.

Celui-ci toujours en grand costume d'apparat brodé d'or et de soie, en culotte courte, en bas de soie blanche tirebouchonnant autour de ses maigres tibias, accueillait le visiteur comme un hôte d'importance, écorchait en son honneur, les quelques mots de français qu'il parvenait difficilement à prononcer : "Français, amis" et faisait sauter le bouchon des bouteilles de champagne que l'on vidait, avec les ministres de sa majesté, à la prospérité de la France.

Le roi, les ministres ou cabécères, malgré leur air de gravité, ont la douceur et l'aménité de ce peuple ingénu et cordial pour qui les blancs sont en quelque sorte des fétiches.

Leurs cérémonies ressemblent à des jeux d'enfants.

Le roi était constamment entouré de ses cabécères : du "Migan", exécuteur des hautes œuvres ; du "Mébon", chef des guerriers ; du "Ligan", féticheur du serpent ; de l'"Apologon", ministre de la religion ; de l'"Abasagan", gardien du roi ; de l'"Ouatana", chargé d'annoncer la mort du roi ; de l'"Adjagan", qui vient réveiller le roi chaque matin et s'informer s'il a bien dormi.

Les titulaires de ces dignités étaient entourés d'une haute considération parce qu'ils devaient, ainsi que quelques femmes désignées d'avance à cet effet, accompagner le roi dans le tombeau.

Vingt fois par jour le petit Mouchou donnait à son grand ami des preuves de son dévouement, de son amabilité et de son intelligence.

Il avait remarqué que son protecteur était impressionné par les beaux sites, il l'emménait, dans la banlieue de la ville, pour lui montrer tout ce qui était d'après sa clairvoyante imagination d'enfant, susceptible d'être admiré.

Il le conduisit au bac d'Atchoupa entouré d'une haute et intense plantation de palmiers.

Il le conduisit au temple des Serpents à Adjara et se fit son interprète auprès de la prêtresse des reptiles qui demeure nuit et jour, allongée sur un entassement de nattes, devant la grande case où sont enroulées des multitudes de serpents fétiches.

(A suivre)

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

MAIGRI, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, TOUX, BRONCHITES, COQUELUCHE, etc. aux enfants les douleurs de la DENTITION, prévient les CONVULSIONS, donne un sommeil calme et réparateur.



Mme Jean Giguère, 89 rue St-Jacques, Québec, écrit que ses deux bébés jumeaux sont nés en vie, ils ne versent au Sirop d'Anis Gaugin.

Sur 22 jumeaux nés vers la même époque à St-Malo et à St-Sauveur, les seuls nés sans aucun mal au Sirop d'Anis Gaugin.

EN VENTE PARTOUT : 25 LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
250 rue St-Catherine est, Montréal

DANS TOUTE DEMEURE

ROYAL

YEAST CAKES SONT EMPLOYÉS ET DONNENT TOUJOURS SATISFACTION PARFAITE.

ARRÊTE À MONTREAL

UN HOMME PLOURDE DE MANCHESTER MIS SOUS VERROUS.

Un nommé William Plourde, de Manchester, N. H., a été arrêté, hier après-midi, par les détectives Lege et Gorman, du bureau de la sûreté.

Plourde est recherché par les autorités de Manchester, sur la grave accusation de vol.

Plourde comparaitra ce matin devant le commissaire aux extraditions, M. le juge Choquette.

CARNET MONDAIN

NOUVELLE FORCE AU PRINTEMPS

La nature a besoin d'aide pour fournir un nouveau sang salubre.

Au printemps, le système a besoin d'être tonifié. Pour être en santé, il vous faut du sang nouveau, de même que les arbres ont besoin d'une nouvelle sève pour renouveler leur vigueur. La nature le demande, et sans ce sang nouveau, vous serez faible et languissant. Vous serez sujet aux tumeurs du rhumatisme ou aux douleurs atroces et lancinantes de la névralgie. Souvent, il se déclare des éruptions ou boutons disgracieux sur la peau. Dans d'autres cas, on constate simplement une sensation de fatigue et un appétit capricieux. Ce sont là autant d'indices que le sang est en mauvais état, qu'une trop grande réclusion à la maison, en hiver, a diminué votre vitalité. Ce qu'il faut pour vous remettre au printemps, c'est un tonique, et il n'y en a pas de meilleur au monde que les Pilules Roses de Dr Williams. Ces pilules font véritablement un sang nouveau, riche et vermeil — ce dont vous avez le plus besoin le printemps. Ce nouveau sang chasse les germes de la maladie et rend forts, pleins de santé et de vie les hommes, femmes et enfants se fatiguant facilement. Mme Geo. Burns, Albany, I. P. E., écrit : "J'étais terriblement épuisée et si faible que je pouvais à peine me traîner. J'étais si nerveuse que j'avais peur de marcher dans la maison, de peur de tomber."

Notre médecin de famille me soigna, mais sans succès, et, finalement, je me mis à prendre les Pilules Roses de Dr Williams. Petit à petit, elles m'ont ramenée à la santé, et maintenant je suis bien comme jamais, et je recommande en toute confiance ces pilules aux autres personnes souffrantes.

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou on peut se les procurer par la poste au prix de 50c la boîte ou de 6 boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

—La reconstruction de l'église fait à Rigaud le sujet de toutes les conversations. L'âme de plus d'un est attristée : à la seule pensée que ce temple presque séculaire devra disparaître. Bâtie en 1822, soit 19 ans après l'arrivée du prêtre desservant, c'est dans cette église que, depuis, on a baptisé, marié et enterré, et il n'existe aucun famille à laquelle ne se rattache un de ses événements mémorables ou joyeux. Le cœur de la population est en effet bien attaché à cette relique, qui redit toute son histoire. La démolition de cette vieille église, manquera d'apporter chez nous, nous le comprenons, de ces regrets que le temps efface difficilement et il ne faut pas s'en tenir à certains d'entre eux plaident avec éloquence, tant il est vrai de dire que c'est le cœur qui fait les éloges. Et cependant, il faudra faire trêve aux sentiments en face d'une question qui

semblerait urgente. L'histoire de Rigaud n'en continuera pas moins belle avec une église neuve et dans la simplicité de laquelle ils auront même le loisir de se rappeler le souvenir des chers disparus, de ces valeurs antérieures qui les premiers ont défriché le sol de notre paroisse et unsemencé les premiers sillons.

Ces sentiments honorent certes ceux qui les évoquent, mais il y a à côté la question d'urgence et celle-ci ne doit-elle pas primer sur la première, car enfin, l'église actuelle ne semble pas convenable, ni posséder même les conditions essentielles de confort. Le système de chauffage est nul, de même celui de l'éclairage ; il n'y a aucun moyen de ventilation et on manque d'espace. Ces considérations que les partisans de la reconstruction argumentent aussi très éloquentement. Les partisans de la restauration comprennent bien aussi ces choses, puis-que nous sommes prêts à approuver le chiffre requis qui couvrirait toutes ces améliorations.

Enfin, c'est une question d'église dont il s'agit, elle ne serait pas elle, si elle se réglait dans le calme et l'accord absolu. C'est la majorité des francs-teneurs qui décide en ressort final et les autres, assurément, finiront bien par se rendre.

L'ELECTION DE LUNDI

Lettre de remerciement de l'échevin Vandellac.

M. l'échevin Vandellac adresse la lettre suivante à ses électeurs du quartier St-Jean-Baptiste à la suite de l'élection qu'il vient de remporter : Électeurs de St-Jean-Baptiste,

En m'accordant le six avril dernier la plus forte majorité dont aucun autre échevin de la ville de Montréal ait bénéficié, vous m'avez donné un nouveau témoignage de confiance que dans les circonstances je ne saurais oublier.

Quoique nous ayons réussi à couvrir sur le terrain un adversaire qui n'a même pu retirer son dépôt, il nous a fallu travailler ardemment et c'est pourquoi je viens remercier publiquement tous ceux qui sans rétribution aucune ont organisé et mené la lutte en ma faveur et ne se sont reposés que lorsqu'ils eurent appris le résultat de l'élection.

Je crois de mon devoir de remercier tout particulièrement mes concitoyens dont les noms suivent, lesquels ont fait preuve de civisme en m'aider à conserver nos notes notre beau quartier Saint-Jean-Baptiste. Ce sont : MM. l'ex-échevin Duquette, Rodrigue Leduc, J. E. Bouvier, N.P., Arthur Massé, C. Beauchemin, H. Courao, O. P. Hotte, Thomas Hotte, Auguste Leduc, docteur McIntosh, J. O. Courtemanche, Eugène Aubuchon, Alphonse Lalonde, Lucien Lionnais, Arthur Paquette, Alexis Dessane, Léon Trépanier, Martin Lande, Ludovic Grou, Aldéric Labossière, E. Lavoie, J. C. Renaud, Napoléon Rochon, J. Prud'homme et autres.

Votre tout dévoué, GEORGES VANDELLAC.

M. E. N. HEBERT
Montréal, 11 avril 1914.

Aux électeurs de Montréal.

Avant de prendre mon siège au gouvernement municipal où vous m'avez fait l'honneur de m'élire, permettez-moi de venir vous présenter publiquement mes plus sincères remerciements. Qu'il me soit également permis, en même temps, de rendre hommage aux dames dont l'appui au scrutin me fut particulièrement précieux.

J'adresse aussi un merci du fond du cœur aux nombreux amis qui m'ont apporté leur généreux concours. Je les en remercie, non pas pour ma personne, mais pour le principe d'indépendance dont je me suis fait l'avocat et qu'ils ont défendu avec tant de dévouement.

Lundi, en prêtant serment, je me rappellerai avec raison que le peuple par sa voix souveraine a daigné reconnaître les besoins les plus urgents de leurs quartiers respectifs. M. J. Elie, le nouveau représentant du quartier Saint-Gabriel, est le premier à se rendre à cette invitation, et il adresse la lettre suivante au maire Martin :

Le 9 Avril, 1914.

Monsieur Médéric Martin,
Maire de la Ville de Montréal.
Hôtel-de-Ville.

Cher Monsieur,

Je suis informé, par la voix des journaux, que vous demandez à tous les échevins de préparer une liste des travaux urgents pour les différents quartiers de la Ville, et je m'empresse de me rendre à votre demande.

Le quartier St-Gabriel dont j'ai l'honneur d'être le représentant au Conseil de Ville, demande depuis nombre d'années des travaux suivants, et nous vous prions de vouloir bien les prendre en sérieuse considération.

1. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

2. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson à la rue Shearer ; Rue Ropery, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Hibernia, de la rue Grand-Tronc à la rue Wellington ; Rue Charron, de la rue Knox à l'Hôpital Alexandra ; Rue Mullins, de la rue Charlevoix à la rue Hibernia ; Rue Island, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Laflamme, de la rue Grand-Tronc à la rue St-Patrice ; Rue Châteauguay, de la rue d'Argenson à la rue Island, et de la Pavage en blocs de scorie, de la rue St-

Nouvelles de Vaudreuil

Rigaud, 10. — Un vol d'un genre tout à fait typique a été opéré à Vaudreuil, ces temps derniers. Une dame, très bien mise, arrive soudainement dans la localité ; elle descend à un des hôtels et s'y installe parfaitement à son aise. Attirée par les sites enchanteurs de cette place de villégiature réputée à juste droit, elle y venait, disait-elle, pour louer un "buen-retiro" pour la saison des chaleurs. Jusque-là la chose était trop naturelle pour que l'on y fût une aventure. Après deux jours de séjour, elle avait conçu la confiance des maîtres de céans ; elle avait loué une coquette maison et, pour clore définitivement le marché, elle offrit au propriétaire de cette maison une avance de deux mois. Et pour ce faire, elle offrit au propriétaire un chèque de cinq cents dollars accepté, fait à l'ordre de Monsieur X... paraisant endossé par ce dernier et finalement endossé par elle. C'était trop de poudre, le propriétaire était ravi de sa prochaine location, mais cependant ne put trouver dans ses goussets un si gros change à remettre. C'est raisonnable de croire que plusieurs auraient été de même à la gène, mais heureusement Vaudreuil s'est enrichie de deux succursales de banques depuis les dernières tombées de neige ; alors, vite à l'une d'elles pour sauver la situation et, pimpants et radieux, Dame et Monsieur se dirigèrent vers la banque. Je viens de le dire, banque, gérant et clients, tout est neuf et en train de faire connaissance.

Madame se présente au guichet. M. le propriétaire l'accompagne poliment, la présente, la recommande, etc., et M. le gérant tend à la porteuuse du chèque cinq cents dollars. Voilà.

Quelques heures plus tard, Madame avait quitté Vaudreuil et M. le gérant recevait presque au même temps payer un certain chèque à l'ordre de M. X... etc., parce que ce chèque avait été perdu ou volé.

Tête du gérant, tête de l'hôtelier, tête du propriétaire. Mais les choses n'en restent point là. Ce gérant, qui est assurément un malin et qui aime pas les mauvais tours, fit durant une semaine, une battue en règle dans certaines maisons touchées mais "high-tone" de la métropole ; ses recherches furent très fructueuses et l'aventurier a été coffré ces jours derniers. Après informations, la banque ne perdra pas son argent et le propriétaire gardera les deux mois de loyer.

—A une séance du conseil municipal de Rigaud, les échevins ont remis à plus tard l'étude de la municipalisation électrique. Ils n'ont pas non plus accordé aucune licence d'auberge, et il apparaît que cette formalité ne se fera point cette année machinalement. La population de Rigaud réclame à grands cris une réforme disciplinaire dans nos hôtels et le Conseil, de son côté, semble bien décidé de s'affirmer maître de la situation.

Les funérailles de M. Benoit Lacombe, maître-boulangier, demeurant à St-Eugène, Prescott, ont eu lieu hier au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Le regretté défunt était à peine âgé de 32 ans et l'avenir lui souriait. Originaire de Rigaud, il était établi à St-Eugène depuis plusieurs années où la pratique de son état lui rapportait de bons appoints. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Monsieur Laflleur était le frère de feu le Dr H. Laflleur, de Rigaud, et de MM. Jos. Edouard et Michel Laflleur, du même endroit. En politique, le défunt était fervent libéral et considéré comme un des chefs du comté de Prescott.

—La reconstruction de l'église fait à Rigaud le sujet de toutes les conversations. L'âme de plus d'un est attristée : à la seule pensée que ce temple presque séculaire devra disparaître. Bâtie en 1822, soit 19 ans après l'arrivée du prêtre desservant, c'est dans cette église que, depuis, on a baptisé, marié et enterré, et il n'existe aucun famille à laquelle ne se rattache un de ses événements mémorables ou joyeux. Le cœur de la population est en effet bien attaché à cette relique, qui redit toute son histoire. La démolition de cette vieille église, manquera d'apporter chez nous, nous le comprenons, de ces regrets que le temps efface difficilement et il ne faut pas s'en tenir à certains d'entre eux plaident avec éloquence, tant il est vrai de dire que c'est le cœur qui fait les éloges. Et cependant, il faudra faire trêve aux sentiments en face d'une question qui

semblerait urgente. L'histoire de Rigaud n'en continuera pas moins belle avec une église neuve et dans la simplicité de laquelle ils auront même le loisir de se rappeler le souvenir des chers disparus, de ces valeurs antérieures qui les premiers ont défriché le sol de notre paroisse et unsemencé les premiers sillons.

Ces sentiments honorent certes ceux qui les évoquent, mais il y a à côté la question d'urgence et celle-ci ne doit-elle pas primer sur la première, car enfin, l'église actuelle ne semble pas convenable, ni posséder même les conditions essentielles de confort. Le système de chauffage est nul, de même celui de l'éclairage ; il n'y a aucun moyen de ventilation et on manque d'espace. Ces considérations que les partisans de la reconstruction argumentent aussi très éloquentement. Les partisans de la restauration comprennent bien aussi ces choses, puis-que nous sommes prêts à approuver le chiffre requis qui couvrirait toutes ces améliorations.

Enfin, c'est une question d'église dont il s'agit, elle ne serait pas elle, si elle se réglait dans le calme et l'accord absolu. C'est la majorité des francs-teneurs qui décide en ressort final et les autres, assurément, finiront bien par se rendre.

L'ELECTION DE LUNDI

Lettre de remerciement de l'échevin Vandellac.

M. l'échevin Vandellac adresse la lettre suivante à ses électeurs du quartier St-Jean-Baptiste à la suite de l'élection qu'il vient de remporter : Électeurs de St-Jean-Baptiste,

En m'accordant le six avril dernier la plus forte majorité dont aucun autre échevin de la ville de Montréal ait bénéficié, vous m'avez donné un nouveau témoignage de confiance que dans les circonstances je ne saurais oublier.

Quoique nous ayons réussi à couvrir sur le terrain un adversaire qui n'a même pu retirer son dépôt, il nous a fallu travailler ardemment et c'est pourquoi je viens remercier publiquement tous ceux qui sans rétribution aucune ont organisé et mené la lutte en ma faveur et ne se sont reposés que lorsqu'ils eurent appris le résultat de l'élection.

Je crois de mon devoir de remercier tout particulièrement mes concitoyens dont les noms suivent, lesquels ont fait preuve de civisme en m'aider à conserver nos notes notre beau quartier Saint-Jean-Baptiste. Ce sont : MM. l'ex-échevin Duquette, Rodrigue Leduc, J. E. Bouvier, N.P., Arthur Massé, C. Beauchemin, H. Courao, O. P. Hotte, Thomas Hotte, Auguste Leduc, docteur McIntosh, J. O. Courtemanche, Eugène Aubuchon, Alphonse Lalonde, Lucien Lionnais, Arthur Paquette, Alexis Dessane, Léon Trépanier, Martin Lande, Ludovic Grou, Aldéric Labossière, E. Lavoie, J. C. Renaud, Napoléon Rochon, J. Prud'homme et autres.

Votre tout dévoué, GEORGES VANDELLAC.

M. E. N. HEBERT
Montréal, 11 avril 1914.

Aux électeurs de Montréal.

Avant de prendre mon siège au gouvernement municipal où vous m'avez fait l'honneur de m'élire, permettez-moi de venir vous présenter publiquement mes plus sincères remerciements. Qu'il me soit également permis, en même temps, de rendre hommage aux dames dont l'appui au scrutin me fut particulièrement précieux.

J'adresse aussi un merci du fond du cœur aux nombreux amis qui m'ont apporté leur généreux concours. Je les en remercie, non pas pour ma personne, mais pour le principe d'indépendance dont je me suis fait l'avocat et qu'ils ont défendu avec tant de dévouement.

Lundi, en prêtant serment, je me rappellerai avec raison que le peuple par sa voix souveraine a daigné reconnaître les besoins les plus urgents de leurs quartiers respectifs. M. J. Elie, le nouveau représentant du quartier Saint-Gabriel, est le premier à se rendre à cette invitation, et il adresse la lettre suivante au maire Martin :

Le 9 Avril, 1914.

Monsieur Médéric Martin,
Maire de la Ville de Montréal.
Hôtel-de-Ville.

Cher Monsieur,

Je suis informé, par la voix des journaux, que vous demandez à tous les échevins de préparer une liste des travaux urgents pour les différents quartiers de la Ville, et je m'empresse de me rendre à votre demande.

Le quartier St-Gabriel dont j'ai l'honneur d'être le représentant au Conseil de Ville, demande depuis nombre d'années des travaux suivants, et nous vous prions de vouloir bien les prendre en sérieuse considération.

1. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

2. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson à la rue Shearer ; Rue Ropery, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Hibernia, de la rue Grand-Tronc à la rue Wellington ; Rue Charron, de la rue Knox à l'Hôpital Alexandra ; Rue Mullins, de la rue Charlevoix à la rue Hibernia ; Rue Island, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Laflamme, de la rue Grand-Tronc à la rue St-Patrice ; Rue Châteauguay, de la rue d'Argenson à la rue Island, et de la Pavage en blocs de scorie, de la rue St-

3. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

4. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson à la rue Shearer ; Rue Ropery, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Hibernia, de la rue Grand-Tronc à la rue Wellington ; Rue Charron, de la rue Knox à l'Hôpital Alexandra ; Rue Mullins, de la rue Charlevoix à la rue Hibernia ; Rue Island, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Laflamme, de la rue Grand-Tronc à la rue St-Patrice ; Rue Châteauguay, de la rue d'Argenson à la rue Island, et de la Pavage en blocs de scorie, de la rue St-

5. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

6. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson à la rue Shearer ; Rue Ropery, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Hibernia, de la rue Grand-Tronc à la rue Wellington ; Rue Charron, de la rue Knox à l'Hôpital Alexandra ; Rue Mullins, de la rue Charlevoix à la rue Hibernia ; Rue Island, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Laflamme, de la rue Grand-Tronc à la rue St-Patrice ; Rue Châteauguay, de la rue d'Argenson à la rue Island, et de la Pavage en blocs de scorie, de la rue St-

CARTES

HORMISDAS CONTANT
ENTREPRENEUR PLÂTRIÈRE
d'Enduits Unis et Ornementaux
BUREAU : 30 STE-FAMILLE.
Bell Tbl. Ext 1177. 211-2-2

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION, 864 Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Sainte-Catherine, Montréal.

JOSEPH FORTIER

FABRICANT PAPETER
210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiment complet de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, et Calculus, Impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres, En-Têtes de Comptes, Enveloppes, Ouvrage fait avec promptitude.

RELIURE ET REGLAGE

56-m-1-2-3



FOURNITURES GENERALES POUR AQUEDUCS

Spécialités : Tuyaux de Fonte, de Fer, et de Grès

CIMENT

AUSI ASSORTIMENT COMPLET DE COUTELLERIE

Vitres, Vernis, Peintures, etc.

ENGINS A GAZOLINE

Bateau en acier "Mullin"

AGRES DE PECHE ET DE CHASSE

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR

362-366 LIMITE

RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL 147-m-2-2-28

ON SE REND A L'INVITATION

M. J. ELIE FAIT CONNAITRE AU MAIRE MARTIN LES BESOINS DE SON QUARTIER.

Le maire Martin a adressé, jeudi, à chacun des trente-et-un échevins élus, une lettre les invitant à lui faire connaître les besoins les plus urgents de leurs quartiers respectifs. M. J. Elie, le nouveau représentant du quartier Saint-Gabriel, est le premier à se rendre à cette invitation, et il adresse la lettre suivante au maire Martin :

Le 9 Avril, 1914.

Monsieur Médéric Martin,
Maire de la Ville de Montréal.
Hôtel-de-Ville.

Cher Monsieur,

Je suis informé, par la voix des journaux, que vous demandez à tous les échevins de préparer une liste des travaux urgents pour les différents quartiers de la Ville, et je m'empresse de me rendre à votre demande.

Le quartier St-Gabriel dont j'ai l'honneur d'être le représentant au Conseil de Ville, demande depuis nombre d'années des travaux suivants, et nous vous prions de vouloir bien les prendre en sérieuse considération.

1. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

2. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson à la rue Shearer ; Rue Ropery, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Hibernia, de la rue Grand-Tronc à la rue Wellington ; Rue Charron, de la rue Knox à l'Hôpital Alexandra ; Rue Mullins, de la rue Charlevoix à la rue Hibernia ; Rue Island, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Laflamme, de la rue Grand-Tronc à la rue St-Patrice ; Rue Châteauguay, de la rue d'Argenson à la rue Island, et de la Pavage en blocs de scorie, de la rue St-

3. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

4. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson à la rue Shearer ; Rue Ropery, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Hibernia, de la rue Grand-Tronc à la rue Wellington ; Rue Charron, de la rue Knox à l'Hôpital Alexandra ; Rue Mullins, de la rue Charlevoix à la rue Hibernia ; Rue Island, de la rue Mullins à la rue St-Patrice ; Rue Laflamme, de la rue Grand-Tronc à la rue St-Patrice ; Rue Châteauguay, de la rue d'Argenson à la rue Island, et de la Pavage en blocs de scorie, de la rue St-

5. Amélioration de la ligne des Tramways, en prolongeant la voie de la rue Centre à Ville Emard et en continuant la voie de la rue Atwater, de la rue St-Jacques à la rue Wellington.

6. Pavage en asphalte des rues ci-dessous mentionnées : Rue Charlevoix, de la rue G.T.R. à la rue Wellington ; Rue Rushbrooke, de la rue Butler à la rue Hibernia ; Rue Grand-Tronc, de la rue d'Argenson à la rue Condé ; Rue Manufacturers, de la rue d'Argenson

AVIS

Hier, Vendredi Saint, la Bourse de Montréal était fermée. Il en était de même de la Bourse de Toronto et de celle de New-York.

NOTES FINANCIERES

L'emprunt Ville de Bahia 5 p.c. or 1912 se tient à 375 francs, cours qui semble favorable étant donnée la situation de la ville et les garanties affectées à cet emprunt.

Ce titre, comme tant d'autres, a souffert et souffre de l'atonie absolue du marché.

Notons que son rendement dépasse 6.90.

Les actions du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie font l'objet d'un bon courant de demandes aux environs de 657 francs. Rappelons que cet établissement vient d'acquiescer la majorité des actions du Crédit agricole commercial et industriel algérien, avec lequel une entente étroite interviendra prochainement. On peut espérer que cette combinaison sera pour le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie le point de départ d'un nouvel essor. Il est à noter, au surplus, que malgré l'augmentation du capital de 50 à 75 millions de francs, une élévation du dividende pour l'exercice en cours, de 26 à 28 francs, paraît probable.

L'action Congo supérieur aux Grands Lacs est à 274 francs.

D'après les dernières nouvelles, il ne reste plus qu'une trentaine de kilomètres de terrassements à faire, pour que la ligne de Luabala au Tanganyika atteigne le terminus d'Albertville.

Cette ligne achevée, la Compagnie entrera dans une voie nouvelle, la région du Tanganyika se trouvant reliée d'une façon continue à la côte ouest.

Les recettes de la "Brazilian Traction Light and Power Co., Ltd.", qui, depuis le mois de septembre 1912, a été englobée dans la Compagnie de tramways, éclairage et force à Rio-de-Janeiro, (Rio-de-Janeiro Tramway Light and Power Co., Ltd.), dont elle gère l'exploitation, sont élevées, pour la semaine finissant le 14 mars 1914, à 345,582 francs.

Ces recettes s'élevaient, pour la période correspondante de 1913, à 333,722 francs. La plus-value du faveur de la semaine finissant le 14 mars 1914 est donc de 55,582 francs.

Les obligations 5 p.c., net du Chemin de fer électrique d'Oranienbaum, restent fermement tenues à 465 francs.

On peut rappeler que le nombre de ces obligations ne saurait être augmenté sans l'autorisation préalable du gouvernement impérial russe. Cette interdiction se justifie par le fait que le gouvernement s'est réservé le droit de racheter la totalité de l'emprunt après vingt années d'exploitation, s'engageant dans ce cas à rembourser à sa charge le service des obligations; celles-ci, au cas où cette éventualité se réaliserait, constitueraient donc à partir de ce moment un véritable titre de rente de l'Etat russe.

Les actions de la Compagnie électrique de la Loire et du Centre sont en bonne tendance à 371 francs.

La production de cette Compagnie, à atteint pour le mois de février dernier 7,180,458 kwhs contre 6,150,354 en février, 1913, soit une augmentation de 1,029,104 kwhs ou 16.55 p.c.

La Spassky s'inscrit en reprise aux environs de 75 francs.

On parle de la prochaine déclaration du solde de dividende pour le dernier exercice, solde qu'on estime devoir être 2 shillings 6 pence, au minimum, ce qui fera un dividende total de 4 shillings 6 pence.

On annonce de Gouffier que la Société Emble, dans la constitution de laquelle la Société Le Naphte Russe est associée avec MM. Napoléon frères et qui a été la première à mettre en valeur les nouveaux terrains du nord-est de la mer Caspienne, aura retiré en 1913 environ deux millions de pouds de ses terrains de Doo-Sor. La production de ces derniers augmente rapidement et atteint actuellement 17,000 pouds par jour. La société pourrait activement ses travaux. Elle possède dix nouveaux puits en forage à Doo-Sor, et un à Makat. Enfin, elle complète ses installations, en construisant sur la côte, à Rakuska, à l'extrémité de ses propres pipelines, de vastes réservoirs et une usine de raffinage.

La récolte du maïs en Argentine est évaluée à 10,000,000 de tonnes dont 6,000,000 sont destinées à l'exportation. Le prix moyen étant de 5 piastres les 100 kilos, c'est donc 300,000,000 de piastres en or qui vont rentrer de ce fait en Argentine.

La baisse du change brésilien de 16 d. 1-4 à 15 d. 15-16, bien qu'inférieure à 2 p.c., représente une dépense supplémentaire de 5,300,000 francs dans les charges budgétaires.

Des négociations vont être entamées incessamment à Sofia pour la conclusion d'un emprunt de 250 millions. Des groupes français et allemands y seront représentés.

Le compte débiteur du Trésor bulgare à la Banque Nationale a été ramené tout récemment de 143 à 126 millions.

Une statistique établie par le ministre de Chine en Hollande, révèle que le nombre des Chinois à l'étranger s'élève à 8,867,420.

Les recettes du Brésil Railway Co., s'élevaient une fois de plus de 761,135 fr., dans les deux premiers mois de 1914, si on les compare à la même période de 1913.

Le total des opérations traitées en 1913 à la Bourse de Madrid s'élève à 730,464,718 pesetas, présentant une

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK
Appelez Main 4265
H. TESSIER & CO.
18 rue HOSPITAL

The Royal Trust Coy.

107 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL

CAPITAL
CAPITAL ENTIEREMENT PAYE - \$1,000,000
FONDS DE RESERVE - \$1,000,000

BUREAU DES DIRECTEURS

H. V. Meredith,

Sir Wm. C. Van Horne, K.C.M.G.,

Vice-Président.

Sir H. Montgomery Allan,

Sir R. Angus,

A. Baumgarten,

A. D. Braithwaite,

H. R. Drummond,

C. Gordon,

Hon. Sir Lomer Goss,

K.C.M.G.,

Sir Frederick

Williams-Taylor

A. E. Holt - Gérant

VOIES DE SURETE POUR DEPOTS

Edifice de la Banque de Montréal,

109 RUE ST-JACQUES,

MONTREAL.

augmentation de 50,500,000 pesetas,

sur 1912, exercice qui présentait lui-

même un excédent de 16 millions sur

1911.

Le nombre des sociétés constituées

en 1913 pour exploiter les richesses

minières en Estragor, s'est élevé à

vingt-trois, représentant un capital

de 95 millions de francs.

NEW-YORK CENTRAL

Le conseil d'administration de

cette compagnie veut emprun-

ter cinquante millions.

Le conseil d'administration du New-

York Central vient d'engager avec la

maison J. P. Morgan des négociations

en vue d'une émission de \$50,000,000.

Le produit de cette émission sera affecté

à l'amortissement de la dette

flottante de la compagnie. On sait

que le 21 du courant \$20,000,000 de

bons à court terme viendront à éché-

ance; \$2,000,000 le 15 mai; \$15,000,000

le 15 septembre; et \$12,000,000 le

5 novembre.

Etant donné l'état actuel du mar-

ché on peut se demander si le presti-

ge de la Maison Morgan sera suffi-

sant pour amener la clientèle améri-

caine à souscrire cette somme. Quant

à la clientèle française il n'y faut

plus songer depuis les récents scan-

dales. D'autre part on sait qu'en An-

gleterre on n'accueille plus que très

franchement les émissions américaines.

On sait très bien à Londres que le

New-York Central voit chaque mois

diminuer ses recettes et que n'est pas

de nature à rendre plus sûres ses va-

leurs.

LA SITUATION EN ALLEMAGNE

Monsieur Geitlin parle de la ri-

chesse de l'Allemagne et de ses

revenus.

La "Zukunft" a publié une critique

du volume que M. Helfferich a consa-

cré à l'enrichissement de l'Allemagne.

M. Zeitlin, qui conteste l'exactitude

des conclusions du directeur de la

Deutsche Bank, lui reproche d'avoir

fait usage des statistiques, sans s'in-

quiéter de la valeur de ces statisti-

ques. Par exemple, en ce qui concerne

les statistiques agricoles, celles de

1886-1890 sont bien inférieures comme

précision en ce qui touche les récoltes

aux statistiques postérieures et il est

difficile de les comparer pour arriver

à déterminer l'accroissement de la

consommation du froment et du seigle.

M. Zeitlin attaque vigoureusement

les chiffres relatifs à la richesse alle-

mande, au capital et au revenu. Pour

la Prusse, il arrive à un revenu glo-

bal net de 24 milliards de marks,

mais de 21 milliards de marks, pour

l'Allemagne entière, non de 40, mais

de 34 milliards de marks. Cette recti-

fication a pour conséquence de mon-

trer, contrairement à M. Helfferich,

que le revenu moyen allemand n'est

pas supérieur au revenu moyen fran-

PROPOS DE

COURTIERS

(Nous tenons de la Semaine Finan-

cière et Economique de Paris les dé-

tails suivants sur le marché de Pa-

ris):

Les affaires ont été plus actives

cette semaine grâce aux opérations de

l'arbitrage et aux rachats effectués à

l'approche de la liquidation. Les

tendances sont restées fort irrégulières

cependant, et le marché a suivi

au jour le jour, sans orientation dé-

terminée, l'impression qui se déga-

issait des nouvelles politiques ou fi-

nancières reçues quotidiennement.

A l'inquiétude primitivement éprou-

lée lors des incidents en Irlande,

l'optimisme a bientôt succédé. Il

s'est traduit par des demandes de

Londres d'autant plus actives que le

marché américain semblait mieux dis-

posé et que le Cap recherchait ter-

ritoriales, mines d'or et de diamants.

La situation s'améliorait d'autre

part au Mexique, et l'on apprenait

qu'une solution était intervenue qui

délivrerait le Brésil de tout souci éco-

nomique et financier.

Mais peu après la question fiscale

viat ramener l'indécision en l'esprit

des boursiers, cependant que les va-

leurs russes, délaissés par Péters-

bourg, étaient l'objet de nouvelles at-

taches de vendeurs. Le vote de la

Chambre concernant la surimposition

des valeurs mobilières étrangères ne

put que contrecarrer les efforts pour

unifier par certains pour relever la cote,

et, des progrès obtenus au cours de

la huitaine, il n'en résista, et mi-

nième, que sur les valeurs mexicaines,

brésiliennes, et sur certaines cupri-

férentes.

Notre Rente, sur laquelle la posi-

tion acheteur était assez chargée, est

l'objet de dégagements, et l'on note

un tassement appréciable des fonds

russes, de l'Italien, de l'Extérieur

espagnole et des emprunts balkan-

iques, tandis que les mexicains et les

brésiliens, faibles tout d'abord, ter-

minent en sensible reprise.

Le groupe des établissements de

crédit se montre encore assez irrégu-

lier. A noter la fermeté du Crédit

foncier d'Algérie et de Tunisie, du

Crédit français, de la Banque privée

et de la Nationale de Crédit.

Parmi les valeurs d'assurances, la

Prévoyance accidents semble suscep-

tible de plus-value.

Les banques étrangères témoignent

de dispositions soutenues, les mexi-

caines notamment.

Les actions de nos grandes com-

pagies de chemins de fer demeurent

au compartiment des chemins étran-

gers, sauf sur les chemins américains.

Vive reprise des Brazil Railways.

Les valeurs de traction locale et

d'électricité, agitées durant la huitai-

ne, ne s'éloignent pas cependant en

clôture de leurs cours de samedi der-

nier.

Les valeurs métallurgiques ont

lourdes ainsi que la plupart des in-

dustrielles russes.

Les valeurs de cuivre s'améliorent

sensiblement sur la bonne impression

produite par le rapport favorable du

Rio-Tinto.

Caoutchoutières soutenues grâce à

la facilité avec laquelle se sont effec-

tées les ventes aux enchères à Lon-

dres et à Anvers.

Pétrolières en reprise. Les actions

Wyoming s'inscrivent en hausse sen-

sible. On annonce que les ventes de

pétrole pour les trois premières se-

maines de mars ont atteint 74,000 ba-

rrils, chiffre qui correspond à la pro-

duction du mois de février tout en-

tièrement.

Les mines d'or et les diamantifères

beneficient d'achats effectués par Lon-

dres pour compte de Johannesburg.

C. W. LINDSAY LIMITED

Le bilan financier présenté aux

actionnaires indique une année

de grande prospérité.

L'assemblée annuelle de la "C. W.

Lindsay Limited" a eu lieu mardi

dernier, le sept de ce mois.

Le rapport présenté aux actionnaires

par les auditeurs de la compagnie

est des plus satisfaisants; les profits

de l'année sont à peu près égaux à

ceux de l'année précédente.

On a déclaré le dividende régulier

privilegié de 7 p.c., ainsi que le di-

vidende commun de 2 p.c., ce qui cons-

titue une augmentation de 2 p.c.

La balance des profits a été portée

aux différents fonds de réserve.

MM. C. W. Lindsay, A. O. Lindsay,

Alfred Lindsay, George L. Orme et

H. R. Hale ont été élus directeurs;

B. A. Edward, secrétaire, et E. Ham-

ilton, trésorier de la compagnie.

Parmi les actionnaires présents, on

a remarqué MM. C. W. Lindsay, Alf.

McDiarmid, R. E. Elliott, H. R. Hale

F. Hale, K. E. Hay, L. Kelly, J. A.

ABBOTT-DETROIT **MODELE**
1914

L'AUTO MODERNE ET DE GRAND LUXE DE L'ANNEE

L'Auto de l'homme d'affaires sera facile si elle est forte et rapide,
et si elle est

ECONOMIQUE

d'ACHAT, d'ENTRETIEN et de CONSOMMATION

Toutes ces qualités et plusieurs autres caractérisent les
autos "Abbott-Detroit 1914".

**Sécurité — Confort — Souplesse — Silence —
Puissance — Démarreur Electrique — Eclairage
Electrique — Douceur de Suspension.**

Ces qualités rendent cette voiture très économique. N'achetez pas au petit bonheur de votre inspiration. — Venez avec quelqu'un qui s'y connaît, examiner les avantages à l'AMBOUR D'ETROIT.

DISTRIBUTEUR POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

VICTOR LEVESQUE
1 à 7 BREBOEUF, COIN PARC LAFONTAINE
Téléphone St-Louis, 980-750

UNE MINUTE

**UNE MINUTE
DE REFLEXION,
C'EST VOUS QUI GAGNEZ**

S'IL VOUS PLAIT.

cinq minutes en tramways, du centre de la ville, il y a dix ans ? Savez-vous ce qu'il est aujourd'hui ? Savez-vous que le prix de ces terrains a triplé, quadruplé, depuis ce temps ? Vous figurez-vous les bénéfices énormes qui ont été faits sur ces terrains ? Avez-vous une raison de croire que cette marche ascendante du prix du terrain va cesser ? NON. Alors pourquoi s'achar-

terrain va cesser ! NON. Alors pourquoi n'achetez-vous pas quelques lots dans **TERRASSE LA BROCQUERIE**, l'une des plus belles subdivisions de la rive sud. Ces terrains peuvent doubler et même tripler de valeur.

me tripler d'une semaine à l'autre. Nos prix sont raisonnables et nos conditions excessivement faciles. Ne tardez pas, renseignez-vous dès aujourd'hui au

CREDIT IMMOBILIER DE BOUCHERVILLE.

182 Ste-Catherine Est. Chambre 16. Tel. Est 1274

INCORPORATION DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE
POINTE-CLAIRE P.Q.
Commission pour les Chemins

Soumissions pour les Chemins

Des soumissions cachetées adressées au Secrétaire-Trésorier endossées "Soumissions pour construction de chemins" seront reçues au Bureau de la Corporation à Pointe-Claire, jusqu'à 1

Plans, spécifications, formules de soumissions et renseignements complets seront fournis sur demande au soussigné le ou après le 16 avril 1914.

Un depot de \$20 dollars sera exigé avant que les plans e
vis soient donnés, laquelle somme sera remboursée sur remis
sdits plans en bon état.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairemen
ceptée.

G. G. ANDERSON

Pointe-Claire, Qué., G. C. ANDERSON,
Res. Eng.
6-11-14-15

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, Ltd.

83 RUE COLBORNE
 Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de
 embourees, Charbons, Angles et Plaque de tôle en acier.

83 RUE COLBORNE

**QUE VEUT
L'AUTOMOBILISTE**

ENCORE PLUS DE POUVOIR
telle est la demande perpétuelle de
t automobiliste. L'homme qui a
commencé par conduire une RUN-
AUT de 15 C.V., est monté à une
riste de 20 C.V. Bientôt il est

LA MAGIQUE "NERVILINE"
Guérit Torticolis et Lumbago

Toute douleur guérissable de muscle ou d'articulation est instantanément soulagée par Nerviline

Ayez une bouteille d'essai dès aujourd'hui

nière classe c'est le moteur RUS-
L-KNIGHT à valve à manche.
Ans la fameuse récente épreuve A
onto Ouest, un de ces moteurs A
C.V., pris au hasard, non seule-
ment établit ses merveilleux records

plus que le double de son chiffre

nal. Pour atteindre le summum, il a été poussé, durant cinq minutes, jusqu'à 2,000 révolutions. A la minute développant un pouvoir de 65 ch. Assurément le moteur Russell est "28" est le moteur d'auto-

Je ne saurais me concevoir sans savoir si nous avons Nerviline dans la maison. Je l'emploie depuis vingt ans et j'en apprécie de plus en plus la valeur comme remède de famille. Si un des enfants souffre de tortico-

Les dames de charité de l'Asile de Providence, 369 rue Ste-Catherine (et), ont l'honneur d'informer les zélatrices de l'œuvre, et toutes dames qui voudraient s'y joindre, de leur donner un rendez-vous à l'Asile de Providence, 369 rue Ste-Catherine, le dimanche 10 courant, à 10 heures.

qu'elles donneront un cadre
leur salle de couture, le lundi
avril, à 12.30 heures de l'après-
De nombreux et jolis prix ont
offerts spécialement pour ce eûbre
Pâques. Le prix modique de 25
guéri d'une terrible attaque de
bago avec Nervilne, et pour une cen-
taine d'indispositions qui survien-
nent dans une nombreuse famille,
Nervilne est de beaucoup la meilleu-
re chose à employer."

LES CLOCHES

Alleluia ! Cloches de Pâques !

C'est fini la semaine en larmes,
Le tombeau du Vendredi Saint,
Et le crucifix ceint
De violettes de Parme,
Et le plain-chant avec ses chants élogiques !

Alleluia ! Cloches de Pâques !

Les cloches moururent un peu.
Était-ce aussi d'un coup de lance,
Comme leur Dieu ?
Elles avaient dormi trois jours
Au tombeau du silence...

Chacune s'éveille à son tour,
Combien faible, combien pâle
D'avoir été ensevelie ;
Et, comme d'un sépulchre, elle sort de sa tour !
Toutes chantent, ressuscitées,
Et l'aube en est plus argentée
A la place, dans l'air, où leur vol s'appuyait...

Cloches de Pâques ! Alleluia !

Elles semblent en robes blanches,
Cloches qui s'endimanchent ;
Même celles des vieux clochers
Ont l'air d'avoir mis des tulles légers
Sur leurs jupes de bronze opaques.

Alleluia ! Cloches de Pâques !

Une procession s'organise dans l'air,
Déjà compacte et priante ;
Procession des cloches
Qui s'accélère ;
Cloches qui sont des Communiantes,
Cloches comme des Croisés qui chevauchent,
Cloche grave comme l'Évêque sous le dais,
Cloches chantant comme des basses ;
Puis, c'est un arrêt presque humain,
De toutes les chantantes cloches en chemin,
Comme si les attendait,
A un carrefour de l'espace,
Un reposoir orné de tulles et de thuyas.

Cloches de Pâques ! Alleluia !

Ces cloches dans l'air balancées
Sont nos robes, d'enfant, recommencées.
Toutes les candeurs que nous avons eues
Mortes — et ressuscitées,
Comme Jésus.
Ah ! notre vie, ainsi ébruitée !
C'est le passé déjà si vague
Qui s'en revient, qui se rapproche ;
Et, dans notre âme aussi, ressuscitent les cloches...

Alleluia ! Cloches de Pâques !

GEORGES RODENBACH.

ENTRE NOUS

Depuis quelques jours, je ne voyais
pas ma petite voisine ; on l'appelle
Minette, elle est blonde et fine avec
de grands yeux sombres que j'admire
chaque fois que je la rencontre.

Minette a sept ans ; elle est exte-
rie au Couvent, tout près. Je la vis,
il y a une dizaine de jours à la sor-
tie de la classe ; du coin de son sac
d'écolière sortait la tête échevelée
d'une poupée, et Minette arrondissait
dans ses deux petites mains une bou-
le de neige qui eut excité l'admi-
ration d'un gamin "peloteur".

Je lui demandai des nouvelles de
ses grands parents qui l'élevaient, et
des nouvelles de sa petite personne à
elle, car nous sommes de grandes
amies. Minette et moi. — O Ma-
dame ! vous ne savez pas ? Je fais mes
Pâques cette année. — et elle ajou-
ta d'un ton important et grave...
"Je suis obligée".

Elle habilla quelques secondes et me
laissa en courant pour rejoindre une
petite compagne qu'elle vicia adroite-
ment et atteignit dans le dos avec
sa boule de neige. Elle a l'adresse
d'un garçon et toute la grâce féminine.

Vous devinez par ce qui précède que
j'aime beaucoup Minette, et ce ma-
tin, ne résistant plus à l'inquiétude
causée par sa disparition, j'allai chez
ma voisine, la grand-mère de Minette
qui me raconta de merveilleuses choses.

La pauvre petite a été très mala-
de, et depuis hier seulement elle est
hors de danger. Ce matin, elle s'est
rappelée ses Pâques qu'elle était si
fière de faire. Vite, on appelle le curé
qui la confesse et lui dit qu'il lui ap-
portera la communion dans l'après-
midi. Après son départ Minette dé-
clare à ses grands parents qu'elle
veut "faire ses Pâques" avec eux. On
lui explique que les personnes en
bonne santé doivent communier à
jeun. — Alors c'est demain matin,
que je communierai, avec toi et toi",
leur dit-elle en leur prenant la main.
Grand-mère est bien embarrassée !
Pensez donc ! Grand-père n'a pas
communiqué depuis quarante ans ! Et
elle ne peut vraiment dire cela à Mi-
nette.

Alors, elle balaie, la chère grand-mère !

"Pauvre chérie, on ne communie
dans la maison que lorsqu'on est in-
capable d'aller à l'église, ce qui n'est
pas le cas pour ton grand-père et
moi. — A qui faut-il demander la
permission ? fait la petite entêtée. —
A Monseigneur Bruchési, répond
grand-père en pontifiant, et il est à
Rome. — Oh ! mais, il y a un autre
Monseigneur, grand-père, et il donne
des permissions et des congés... je le
connais moi ! je vais lui écrire..."

Mais la pauvre Minette est trop
faible et ne peut même s'asseoir dans
son lit... elle est tout près des lar-
mes, quand passant son bras au cou
de son grand-père.

— O toi, tu n'es pas malade, cours
lui demander à Monseigneur ! Dis-lui
que je veux faire mes Pâques avec
vous deux... dis-lui que je suis bien
malade et qu'il faut dire oui !"

Grand-père hésite... Minette re-
prend avec ferveur — "Grand-père, ne
me fais pas de chagrin !..."

Et grand-père promet tout ce que
Minette veut. Il est sur le seuil de la
porte, quand elle le rappelle : "S'il
ne veut pas, tourmente-le... embras-
se-le ! Et toi, grand-mère, tu feras
un autel avec beaucoup de fleurs et
de lumières. Pourquoi pleures-tu,
dis ?"

"Je suis heureuse ma chérie, si
heureuse !" Et grand-mère serre l'en-
fant à l'étouffoir.

Demain dans la chambre de Minet-
te, ils feront tous les trois leurs Pa-
ques, si l'autre Monseigneur accorde
la permission, et certes, je le crois.

DANIELLE AUDRY.

Graphologie

PRILEUSE. — Si d'un côté l'imagination affecte quelquefois le jugement
bon sens et le sens pratique sa-
vent ramener les choses au point...
mais parfois quand l'erreur est com-
mise. Elle est sensible, sincère, af-
fectueuse et bonne; elle saurait se
dévouer pour ceux qu'elle aime, mais
jusqu'à présent, elle s'est plus occu-
pée d'elle-même que des autres.

La volonté est active, vive, un peu
autoritaire; l'esprit de contradiction
est accentué et entraîne même une
disposition à la querelle à la suite
des discussions trop animées. Pri-
leuse est raide quand elle est fâchée.
Elle supporte mal les critiques, et
elle s'en attire par son manque d'or-
dre. Un peu capricieuse et parfois
très entêtée.

Mais au fond elle est droite, capa-
ble de reconnaître ses torts, et assez
énergique pour devenir QUELQU'UN,
si elle le veut.

INGÈRE POUR L'AVENIR. — Très
délicate, nerveuse, imaginative,
elle a des enthousiasmes faciles, de
l'élan et de l'ardeur, beaucoup d'ac-
tivité, d'initiative et de courage. Au-
toritaire et vive, elle a de fréquentes
impatiences et des entêtements rai-
sés. L'humeur est inégale, capricieuse.
Elle est orgueilleuse et suscep-
tible, mais généreuse et bonne; elle
s'apitoie facilement sur toutes les
souffrances et elle peut se sacrifier
pour ceux qu'elle aime. Elle est je-
une encore, inexpérimentée et naïve.

Volonté forte et tenace, jugement
peu formé encore et habitude de se
prononcer d'une façon absolue sur ce
qu'elle connaît imparfaitement.

ARBITRE. — C'est un homme d'affaire, pratique, sensé, qui a du
jugement, de la décision et de la té-
nacité.

L'activité est ardente et pour lui
les difficultés n'existent pas. Il a un
grand défaut en affaires et qui lui
nuît; il n'a aucune notion d'ordre
matériel; cela doit lui causer souvent
des ennuis. Il est bon, bienveillant,
ouvert et cordial. Il plait par sa
spontanéité, sa franchise et son hu-
mour aimable. Il aime les bonnes
choses de la vie et en use sans scrup-
ules, mais sans excès, je crois.

Plein d'enthousiasme, d'ardeur, de
foi en lui-même et en l'avenir.
MINETTE GRIBE. — Non, impos-
sible sans les coups. Je ne sa-
rais vous dire exactement quand le

CHOSSES FEMININES

journal en fera paraître de nouveaux.
Au revoir, Minette !

BLANCHE A MOI. — Elle est in-
telligente et malgré une grande sen-
sibilité le jugement est droit et sûr.
C'est une nature ardente, sérieuse,
très tendre et dont les affections sont
profondes et durables.

La volonté ferme et vive se distin-
gue par une inflexibilité raide qui
n'est pas toujours agréable. Elle est
généreuse, sincère, d'une réserve ex-
trême, un peu hautaine, d'une simpli-
cité et d'un naturel qui ne se démen-
tent jamais.

L'humeur est très variable : en-
jouée et gaie, facilement contrariée et
impressionnée, elle laisse voir les
hauts et les bas qu'elle traverse, mais
elle reste, à travers tout, une person-
ne énergique qui lutte et ne s'aban-
donne ni à la tristesse et encore
moins au découragement. Qualités
pratiques : ordre, adresse, exactitude,
soutien de bien faire les choses.

PARISIENNE. — L'esprit est clair,
actif, avec le sens très juste des choses.
Une extrême nervosité est peut-
être la conséquence d'une faiblesse
physique indiquée, d'ailleurs, par l'é-
criture tremblante et si inégale.

Elle est très bonne, très tendre et
d'une délicatesse de sentiment.

La volonté est forte, autoritaire et
tenace. L'humeur est capricieuse, et
sous l'empire des impressions désa-
gréables, elle est irritable et raide.

La disposition ordinaire, cependant,
est bienveillante; elle a de l'enjoue-

aussi d'une tristesse découragée.
Tout révèle cet état.

L'écriture indique un esprit à la
fois, fin, subtil, fantasque, très ima-
ginatif où le goût de la fantaisie est
développé.

Le cœur est bon, délicat et souf-
frant, car tout lui est sujet de ja-
lousie.

L'humeur est difficile et irritable.
Franchise, loyauté. Crédulité et dé-
fiance se succèdent avec des exagéra-
tions étranges.

Votre ami a dû souffrir même
quand on s'embrassait pour lui
plaire. Il avait une nature malheu-
reuse et bien séduisante. Il était
porté à se tourmenter et malgré sa
délicatesse et de bonté, il tourmen-
tait ceux qu'il aimait de préférence
aux autres. Il se faisait aimer par
son âme très noble et son cœur gé-
néreux et droit.

NOVICE. — C'est un esprit qui
aime à compliquer les choses et qui
réussit à merveille, car elle cultive
les illusions, les préjugés et les scru-
pules... et cela n'amène ni son bon-
heur, ni la tranquillité de ceux
qui l'entourent.

Elle est timide, hésite à exprimer
son opinion; quand elle s'y décide,
elle est absolue, intransigente et
parfois un peu désagréable.

Elle a un cœur excellent, qui se
dévoue instinctivement, et elle a une
grande générosité, elle met son
temps et sa bourse au service des
autres, et elle est déçue quand

formes simples seront donc encore très
rares pour la saison nouvelle. A moins
que quelques très belles et très au-
torisées élégantes ne tranchent sur la
masse et ne nous montrent comment,
avec le souci de la ligne seulement,
on peut être mieux mise que toutes
les autres.

La mode va-t-elle réellement sou-
primer cette ligne si séduisante ? Non,
je ne le crois pas; laissons faire,
puisque il faut toujours, du nouveau,
mais le beau et la ligne reviendront
sûrement, grâce aux énergiques pro-
testations de beaucoup de nos élégantes
contre les jupes tailleur à deux ou
trois toniques, contre les basques qui
s'évasent en cloches et contre le
"pouf" lui-même, le "pouf" grotesque
d'autrefois, dont nous sommes menacés,
parait-il. Les préférences iront
aux jupes taillées changeantes, rayés
et filets, semés de fleurettes dans le
goût du Directoire, revu et corrigé
par l'époque de 1830. Les femmes ne
doivent pas craindre de se fixer des
maintenant à ces petites toilettes
fraîches et gaies, si agréables à por-
ter, même en hiver sous les grands
manteaux enveloppants.

Avec ces nouvelles toilettes, plus de
taille Empire, alors, nous dirons-tu :
Non, certes, et un grand nombre de
femmes tiendront à lui rester fidèles.
Mais d'autres n'en feront qu'à leur
tête et voudront profiter des grâces
séduisantes d'une ceinture "à prendre
dans les dix doigts," comme on di-

forme sans qu'on ait eu presque à
donner un coup de ciseaux. Pour cer-
taines bourgeoises, il est parfois assez
difficile d'acheter deux ou trois ro-
bes, alors que l'acquisition de quatre
ou cinq blouses capables de transfor-
mer une toilette est au contraire une
dépense que l'on peut facilement se
permettre. L'ancienne chemisette est
devenue une véritable corsage. On la
fait de plus en plus travaillée, soit
en satin, soit en velours, souvent
aussi en lingerie très fine. Elle est
alors une combinaison de petits plis
et de dentelles, et devient, quoique
en linon, tout à fait habillée. Pour
ma part, la blouse parfaite est celle
de guipure, car elle a sur les autres
le grand avantage de ne pas se chiff-
onner et d'être très solide.

MICHELINE.

Les Conseils de la Ménagère

Les oeufs

Si, dès qu'un malade entre en con-
valescence, on lui donne un œuf à
manger, c'est que l'œuf, dans son
petit volume et sa légèreté, repré-
sente tout un système de nourriture.
L'œuf, comme le disait Frémy, n'est
il pas un petit poulet en formation ?

Sans doute il n'est pas un aliment
complet ainsi que le lait, car il ne
renferme pas de substance hydro-car-
burée ; mais, comme on y trempe une
petite mouture de pain, cela consti-
tue l'aliment complet et qui se digère
parfaitement.

L'œuf produit, tout autant que la
viande, la chaleur qui nous est né-
cessaire, et il offre l'avantage d'être
l'aliment qui se digère le plus rapi-
dement. L'œuf à la coque ne séjour-
nera dans l'estomac que de une à deux
heures, ce qui est la durée minimum
de cette traversée. C'est donc l'œuf
qui fatigue le moins l'estomac, tout
en nourrissant bien l'individu.

Je ne parle pas bien entendu, des
œufs durs qui sont au contraire ex-
trêmement lourds à digérer. Ils res-
tent au moins deux heures, souvent
trois heures dans l'estomac et sont
fort mal supportés par nombre d'in-
dividus.

L'œuf le meilleur à prendre, pour
un malade, est l'œuf à la coque qu'il
faut cuire ainsi : on sale l'eau d'é-
bullition ; quand elle est bouillante,
on la retire du feu, on y plonge les
œufs et on les laisse immerger pen-
dant trois minutes. Si l'œuf est un
peu gros, il faut l'y laisser de quatre
à cinq minutes. Le jaune conserve al-
ors son onctuosité, le blanc semble
du lait et l'œuf est extrêmement lé-
ger à l'estomac.

Les œufs crus sont moins digestifs
que cuits. On avale l'œuf cru, tandis
que l'on mange l'œuf à la coque, et
l'on prépare ainsi le travail de l'esto-
mac.

On peut encore donner des œufs au
malade en séparant le blanc et le
jaune. Il suffit de battre un blanc
d'œuf dans un peu d'eau bouillante
froide, d'y ajouter quatre cuillerées
à café de sucre en poudre. On peut y
ajouter une goutte de cognac, ou de
vin de champagne, de jus d'orange,
qui rendent cette boisson fort a-
gréable et peut faire grand bien aux
débilités et aux convalescents.

Quant au jaune, le principe alimen-
taire de l'œuf, on le prend dans un
liquide quelconque, de l'eau sucrée à
la fleur d'orange ou au champagne,
et cette boisson fait un aliment com-
plet.

Le jaune d'œuf battu dans le lait,
est nourrissant ; mais les estomacs
délicats, surtout pendant la conva-
lescence, ne le supportent pas.

Le jaune d'œuf battu dans le lait,
est nourrissant ; mais les estomacs
délicats, surtout pendant la conva-
lescence, ne le supportent pas.

Quant aux robes dites "habillées,"
elles seront tellement recherchées
comme façon qu'il deviendra non seu-
lement impossible de les adopter à
certaines heures de la journée, mais
qu'elles seront assez difficiles à por-
ter. Pour le choix de ces robes,
soyez jeunes, minces, sveltes, gracieu-
ses, tout vous ira à ravir et vous fe-
rez honneur à mes conseils. Certain-
es robes vagues et flottantes sem-
bleraient faites d'un seul morceau, sans
couture, donnant cette impression que
l'étoffe est simplement drapée sur le
fond étroit sans avoir été ni taillée
ni cousue. Il y a des corsages de ce
genre dont les plus d'encore au-
tour du buste et forment de larges
manches japonaises ou manches
"chemises de nuit" à l'intérieur desquel-
les on rapporte un manchon ajus-
té ; point de coutures ni sur l'épaule,
ni sous les bras, ni à l'entourneure,
tout se tient, tout ce place, tout se

Toute Personne Admire un Beau Teint

Dr T. FELIX GOURAUD'S

Oriental Cream

OU LE RENOVATEUR MACIQUE

Un Article de Toilette Indis-

pensable et Délicieux pour

les Dames du monde

C'est un besoin de chaque jour pour
la beauté des dames, chez soi ou en
voyage. Il protège la peau des effets
préjudiciables des éléments et donne une
lueur merveilleusement remarquable.
C'est une crème de toilette parfaite,
non (huileuse) et ne cause ni enrou-
gement, ni prurit, ni aucune des affec-
tions de la peau. Elle est si délicate
qu'elle ne craint pas d'être appliquée
sur une préparation de toilette. Quand la
dame, le soir de qu'elle on autres exer-
cices chauffent la peau, il empêche
l'appareil grasses.

GOURAUD'S ORIENTAL CREAM a été
hautement recommandée par les mé-
decins, actrices, chanteuses et dames de
société durant plus de la moitié d'un
siècle et ne peut être surpassée lors-
qu'on prépare sa toilette tous les jours
ou les soirs.

GOURAUD'S ORIENTAL CREAM agit
sur la peau, la rend plus fraîche, plus
fine, plus douce, plus blanche et donne
un teint clair et net que désire toute
femme. En vente chez tous
les pharmaciens et marchands d'articles de toilette.

Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones Street, New-York.



Fanfreluches

Nos vignettes repré-

sentent deux jolis cos-

tumes de printemps.

Celui de gauche est

très élégant et très

chic ; jupe étroite bien

ajustée et jaquette de

demi-longueur.

L'autre est en soie

moirée noire avec lon-

gue et ample jaquette.

Nous illustrons aus-

si une jolie blouse de

chiffon blanc garnie

de dentelle.

ment, de la confiance, de la sponta-
néité, le tout contribuant à la rendre
aimable et séduisante.

Elle est discrète, et il faut qu'elle
soit en grande confiance pour faire
part de ses impressions profondes. La
loyauté et la franchise sont parfai-
tes.

L'activité est très inégale et procè-
de par à-coups.

GABRIELLE. — Voici une lettre
d'enfant dont les gros caractères ont
un air naïf et gauche tout à fait
amusant. On ne voit souvent rien
dans ces écritures enfantines, dans
celle-ci je découvre une nature arde-
nte, absolue et pour le moment assez
difficile. Gabrielle a des colères aven-
glées pendant lesquelles il est inutile
de lui faire entendre raison. Elle a
la sincérité et de la droiture, mais
un grand orgueil qui nuit à l'admi-
sion de ses erreurs. Elle déteste tout
ce qui l'astringe et ne travaille avec
ardeur qu'à la tâche qu'elle s'impose
elle-même.

Le cœur est bon et aimant.
Elle a des gaietés bruyantes, des
chagrins silencieux qu'elle cache au-
tant qu'elle peut, mais qui la boule-
versent. Généreuse, complaisante
avec des expansions subites et des
flots affectueux, imprévus.

J'espère qu'on l'élevera bien et
qu'on en fera une charmante et bon-
ne femme.

LUCIEN. — Je suis bien l'essayeur,
mais l'étude sera nécessairement
brève et incomplète.

La feuille a été écrite sous le coup
d'une grande dépression physique, et

ils se blessent de sa franchise un peu
rude.

Elle est énergique, un peu austère,
très active; elle aime à être seule et
pourtant elle souffre parfois beaucoup
d'un isolement qu'elle a voulu. Une
certaine culture, le goût de la lec-
ture et des œuvres qui sortent de
l'ordinaire.

JEAN DESHAYES.

CHRONIQUE DE LA MODE

Nouveautés

Le monde de la couture est en plei-
ne save d'inspiration et de création.
Si les grandes lignes de la mode pa-
raissent écartées, comme on pouvait le
prévoir, les transformations radica-
les, on ne s'applique pas moins à mo-
difier en cherchant du nouveau. Nous
avons pu rarement admirer un assem-
blage aussi recherché d'étoffes, de
fourrures, de dentelles, de passemen-
teries, d'ornements de tous genres.
Si, par leurs proportions, les robes
n'emploient pas un mètreage impor-
tant d'étoffes, il faut en consacrer
une quantité relativement considéra-
ble aux garnitures. Bouillonnés,
blais, petits volants, riches et man-
chettes dévorent l'étoffe, on peut le
dire, et on en mettra partout. Les
tous se tient, tout ce place, tout se

LE RETOUR DES CLOCHES

Carillonnez, carillons !
Par l'azur joyeux des nues,
Les cloches sont revenues,
Comme de grands papillons.

Les cloches aux chers langages,
Bourdon lourd, tintin léger,
Vont de nouveau ramager
Du haut des célestes cages.

Parmi les bruits de Paris,
Loin au-dessus de ses fanges
On réentend les voix d'anges
De leurs sonores esprits.

Même sans que l'on y croie,
On en aime le chant clair
Qui sème aux prés gris de l'air
Des pâquerettes de joie.

Carillons, carillonnez !
Merci, les cloches fidèles,
Qui rentrez à tire-d'ailes
Dans vos nids abandonnés.

Battez, battants et mailloches.
Et volez en tourbillons,
Carillons, gais carillons,
Éclats de rire des cloches !

JEAN RICHELIN.

l'essence, ne digèrent pas toujours cet-
te préparation.

Maintenant occupons-nous un peu de
ceux qui ne sont pas malades et di-
gèrent bien :

OEUF POCHÉ AUX EPINARDS. — On fait cuire à grande eau bouil-
lante et salée trois livres de bœuf é-
pinards épluchés et bien lavés ; puis
on les égoutte, on les rafraîchit et on
les presse dans les mains pour les
mettre à sec ; on les passe alors au
tamis, à moins qu'on ne préfère les
hâcher.

D'autre part, après avoir fait
chauffer fortement un morceau de
beurre dans une casserole, on y ajou-
te les épinards que l'on dessèche rap-
pidement en les tournant sur le feu à
l'aide d'une cuillère de bois. Lors-
qu'ils sont bien desséchés on leur in-
corpore un défilé de bœuf haché pas
trop épais et autant de crème dou-
ble, on assaisonne alors de sel, poi-
vre et une pincée de sucre cette purée
d'épinards que l'on verse bouillante
dans un plat rond et un peu creux où
on l'étale en une couche régulière, sur
laquelle on range des oeufs pochés
bien mollets. On arrose le tout avec
un excellent jus de veau ou de bœuf
légèrement lié avec un peu de féoule.

MICHELINE.

Les Conseils de la Ménagère

Les oeufs

Si, dès qu'un malade entre en con-
valescence, on lui donne un œuf à
manger, c'est que l'œuf, dans son
petit volume et sa légèreté, repré-
sente tout un système de nourriture.
L'œuf, comme le disait Frémy, n'est
il pas un petit poulet en formation ?

Sans doute il n'est pas un aliment
complet ainsi que le lait, car il ne
renferme pas de substance hydro-car-
burée ; mais, comme on y trempe une
petite mouture de pain, cela consti-
tue l'aliment complet et qui se digère
parfaitement.

L'œuf produit, tout autant que la
viande, la chaleur qui nous est né-
cessaire, et il offre l'avantage d'être
l'aliment qui se digère le plus rapi-
dement. L'œuf à la coque ne séjour-
nera dans l'estomac que de une à deux
heures, ce qui est la durée minimum
de cette traversée. C'est donc l'œuf
qui fatigue le moins l'estomac, tout
en nourrissant bien l'individu.

Je ne parle pas bien entendu, des
œufs durs qui sont au contraire ex-
trêmement lourds à digérer. Ils res-
tent au moins deux heures, souvent
trois heures dans l'estomac et sont
fort mal supportés par nombre d'in-
dividus.

L'œuf le meilleur à prendre, pour
un malade, est l'œuf à la coque qu'il
faut cuire ainsi : on sale l'eau d'é-
bullition ; quand elle est bouillante,
on la retire du feu, on y plonge les
œufs et on les laisse immerger pen-
dant trois minutes. Si l'œuf est un
peu gros, il faut l'y laisser de quatre
à cinq minutes. Le jaune conserve al-
ors son onctuosité, le blanc semble
du lait et l'œuf est extrêmement lé-
ger à l'estomac.

Les œufs crus sont moins digestifs
que cuits. On avale l'œuf cru, tandis
que l'on mange l'œuf à la coque, et
l'on prépare ainsi le travail de l'esto-
mac.



M. SCHELLER, du National

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

LA BLESSURE — Pièce en 4 actes, par Henry Kistemakers.

Monsieur Kistemakers a une qualité remarquable et singulièrement heureuse pour un auteur dramatique moderne, le courage de la fécondité. Courage de se multiplier soi-même, malgré la crainte des contacts, les angoisses de l'incarnation, les batailles, les blessures reçues, les échecs, courage comme disait Victor Hugo, de "corriger une pièce manquée" par "une autre pièce". Il faut soi-même être du métier pour l'apprécier à sa pleine valeur.

Quoique jeune encore, notre auteur a un bagage littéraire considérable; journaliste d'abord, il débuta dans le roman et ensuite franchit la rampe. Voici quelques-unes de ses principales œuvres: *Martha*, *L'Institué*, *La blessure*, *Le marchand de bonheur*, *La flamme*, *L'Embuscade*, *L'Exilé*, *L'Occident* etc. Toutes n'ont pas eu un égal succès, mais elles ont soulevé dans la presse des discussions intéressantes et des commentaires importants. Nos hommes de théâtre d'aujourd'hui sont presque tous des réalistes et même des naturalistes mûtiels. Le se flattent de traduire la vérité. M. Henry Kistemakers voit la vérité chargée de tous les ornements que l'imagination peut lui mettre. Et son imagination vagabonde de partout avec une extraordinaire franchise. Imagination qui est toujours romanesque et mélodramatique tout en même temps. De plus il a le mouvement et il vit qu'il entraîne tout, en apparence, si toutefois au fond cela ne s'harmonise pas entièrement.

Le sujet de ses pièces porte toujours sur le conflit entre le devoir et la passion, et il veut que le devoir reste le plus fort. C'est la volonté aussi et il reconnaît en Kistemakers sa morale de faiseurs de tragédies. Il serait peut-être étonné de cet amoncellement de succès et d'admiration d'invention, mais il applaudirait à ce prestige de l'art à ce prodige du métier.

Le National, cette saison, nous a donné les dernières œuvres de cet auteur, et voilà que par esprit de suite, il nous offre une de ses premières comédies voulant par là nous montrer que cet écrivain de génie, possédait dès le premier jour, la maîtrise, la vigueur, le don auquel on reconnaît l'homme de théâtre.

"La Blessure" est un drame pendant de l'Embuscade et de La Flamme, et elle peut sans crainte soutenir la comparaison. L'œuvre est peut-être plus humaine, plus à portée de nous. Le problème qui s'y traite est un de ceux qu'on rencontre chaque jour, et beaucoup de spectateurs se reconnaîtront dans les héros de ce drame intime.

La pièce sera montée avec un luxe de décors, et une mise en scène digne de notre grande scène française de Montréal. L'interprétation est la suivante. Elle se passe de commentaires: Jacques Hervay, M. Scheller; Esseneuil, M. Cerey; Commandant Malvoisin, M. Durand; Me de la Forge, M. Delferrière; Karade, M. Herme; Jean, M. Hervé.

Raymonde de Drème, Mme Dumas; Hélène Hervay, Mme Demons; Madame Jeanne, M. L. Robert; Sœur Ste-Irène, Mme Vhéry; Madame Malvoisin, Mme Devoyod; Denise Malvoisin, Mme DeBeer; Pauline, Mme Noggi.

SOIRÉE BENEFICE, Dimanche soir, 12 avril

Dimanche soir, 12 avril prochain, sera donnée, au Théâtre National, une



LEONORE ULRICH, dans "The Bird of Paradise" au Princess

CHRONIQUE THEATRALE

grande soirée de gala au bénéfice de M. Louis Soulier, le vétéran des artistes de Montréal, qui prendra définitivement sa retraite.

M. Louis Soulier est l'ami de tous et tous se montreront ses amis en assistant, dimanche soir, au spectacle qu'il offre au public, avec le gracieux concours des Mesdames Bertin, DeBeer, Demons, Devoyod, Dumas, Harman, Marsoli, Noggi, Vhéry, Mesdames Caubin, Cerey, Darnay, Delferrière, Durand, Filion, Petit Fred, Hamel, Harman, Herme, Mallet, Palmieri, Pellatier, Scheller, Valhubert et l'orchestre du Théâtre National Français.

Cette soirée sera remarquable par le nombre et la valeur des artistes qui viendront tour à tour égarer les spectateurs de leurs chants, déclamations, musique, etc.

Nul doute que nombreux seront ceux qui encourageront par leur présence cette soirée-bénéfice, car le bénéficiaire est digne de la sympathie de tous.

THEATRE CANADIEN FRANÇAIS

"L'INTRIGANTE"

M. Julien Daoust, fidèle à sa devise d'aider aux auteurs du terroir dans la mesure de ses forces, nous convie à aller entendre au Canadien-Français, la semaine prochaine, l'œuvre d'une compatriote, Mme Rose Germain, très connue et estimée dans le monde musical et littéraire. C'est une comédie dramatique en 5 actes intitulée: "L'Intrigante". On en a dit beaucoup de bien et nous réservons notre jugement à plus tard. Chose certaine, c'est que la partie musicale qui n'en est pas la moindre charme ouvrira les yeux à plusieurs et prouvera que les Canadiens ne sont pas des "sauvages".

Voilà donc pour cette saison deux pièces d'auteurs canadiens que M. Julien Daoust a fait créer à son théâtre; c'est là une œuvre splendide de patriotisme éclairé et convaincu. Ces nobles gestes porteront, tôt ou tard, des fruits que certains regretteront amèrement de n'avoir pas cultivés.

C'est maintenant au public à montrer qu'il sait encourager les siens en allant entendre et applaudir "L'Intrigante".

C'est la belle artiste qu'est Mme Bertin qui créera le rôle-titre; elle sera secondée par une troupe forte et bien balancée comme on peut le voir par les noms suivants: Mmes Briant, Vertuelli, Tremblay, MM. Chanoit, Hamel, J. R. Tremblay, Palmieri, Léo, Fréville, Debeauvoir, etc.

Bref, on nous promet un spectacle à sensation.

Dimanche le 12 avril, jour de Paques, il y aura deux grandes représentations sous la présidence de M. E. Napoléon Hébert. Les meilleurs artistes y prendront part.

AU PRINCESS

La direction du Princess a mis à l'affiche, pour la semaine prochaine, "The Bird of Paradise". Cette œuvre poignante a été écrite par Richard Walton Tully. Le gérant Norosco dirige la représentation de cette pièce, dont l'interprétation fera époque dans le monde théâtral. L'auteur de "The Bird of Paradise" a exposé dans sa pièce les costumes et les superlatifs. La couleur locale y est très respectée. "The Bird of Paradise" est l'histoire d'une jeune fille d'Hawaï prise d'amour pour un homme blanc. Le rôle principal sera tenu par mademoiselle Lenore Ulrich, une jeune artiste américaine qui n'a pas encore ses vingt ans, mais qui est déjà une étoile dans le monde théâtral. Elle sera aidée de William Desmond, Isabelle Randolph, David Landeau, Robert Morris, Robert Harrison, plusieurs autres artistes et un groupe de danseurs et chanteurs d'Hawaï, qui ont attiré l'attention du public ici, l'an dernier. La pièce est en cinq actes et cinq scènes.

La mise en scène a été très soignée et est une œuvre originale. Il y aura une matinée spéciale lundi et des matinées à prix réduits, mercredi et jeudi.

LA TROUPE DE SIR JOHNSTON FORBES ROBERTSON

La troupe de Sir Johnston Forbes Robertson sera au Princess durant la semaine du 27 avril. Le programme suivant sera interprété: Lundi soir et mardi matin de mercredi, "Hamlet"; mardi et mercredi soirs, "The Light that Failed"; "Passing of the Third Floor", mercredi soir et jeudi matin de vendredi, la seule représentation de "Mice and men" aura lieu jeudi.

Samedi soir, le 2 mai, Forbes Robertson jouera pour la dernière fois à Montréal dans "Hamlet". Cette représentation marquera la fin de la tournée, car la troupe part de Montréal le 5 mai pour Londres.

Gertrude Elliott (Lady Forbes-Robertson) interprétera les rôles principaux du répertoire de son distingué époux.

Les commandes des billets sont actuellement remplies par la poste. La troupe joue actuellement à Toronto et on croit que les recettes de deux semaines en cette dernière ville atteindront le chiffre de \$40,000.



Madame YORSKA qui jouera au His Majesty's, le 27 avril.

GAYETY

La populaire troupe de Billy Watson sera au Gayety la semaine prochaine. Tous connaissent la réputation de ce fameux comédien et l'on s'attend à un record en fait d'assistance. A la demande spéciale d'un grand nombre d'habitants, la direction a décidé deux burlesques de première classe: "Krousemeyer's Alley" et "Bashful Venus". Outre Watson, la distribution est très forte. Ceux qui tiennent les principaux rôles sont: Eddie B. Collins, Charles Johnson, John West, Fred Reese, Margaret Flavin, Ellen Leslie, Margaret Newell et plusieurs autres artistes. Le chœur de la troupe mérite aussi une mention spéciale et l'on peut dire que jamais un plus beau groupe de blondes et de brunes n'a été formé.

Aucune dépense n'a été épargnée et la mise en scène et le jeu des lumières sont magnifiques.

Il y aura une matinée tous les jours.

LA SAISON DE COMEDIE FRANCAISE A His Majesty's

Un grand nombre de personnes ont déjà retenu des places pour les représentations qui seront données au théâtre de la rue Guy, par Mme Yorska et sa troupe, commençant lundi, le 27 avril, et qui dureront pendant deux semaines. Le programme complet et définitif est maintenant imprimé; on peut se le procurer chez Ed. Archambault, marchand de musique, 312, rue Ste-Catherine-Est, ou au théâtre.

La soirée d'ouverture sera mémorable, car on est déjà assuré d'une victoire des plus brillantes et d'une salle à peu près comble.

AU PARC SOHMER

Un excellent programme a été fait pour les deux représentations de dimanche, dimanche, jour de Pâques, après-midi et soir. Les attractions seront les suivantes:

Volta, considéré comme étant le meilleur du genre, dans une représentation d'effets de lumière électriques. Il est assisté par cinq personnes. Il voyage avec tous ses accessoires, dynamos, etc. C'est une représentation de haute nouveauté, que personne ne devrait manquer de voir. Il tient son auditoire continuellement en suspense. Il est très habile dans tous ses tours. Le trio Crescent, chanteurs doués de bonnes



LUCIEN BOYER, dans "The Bird of Paradise" au Monument National.

voix, et en même temps, excellente comédienne. Engagée spécialement à Boston pour les deux représentations de dimanche, Mlle Nouta, acrobate et bien choisis. Mlle Nouta, acrobate et gymnaste étonnante sur trapèze. Très élégante dans tous ses exercices. Sa descente sur un câble d'une hauteur de trente pieds, est surtout intéressante. C'est un acte très mouvementé. Les sœurs Nordman, gentilles acrobates, chorégraphes et danseuses, avec changement de costumes. Très chic numéro. Les deux Fisher, jeunes garçons dans une partie de boxe comique. Ils ont obtenu beaucoup de succès sur toutes les principales scènes du vaudeville aux Etats-Unis. Un des bons numéros au programme. W. Lamart, surnommé le rosignol humain, siffleur émérite. Les nombreuses imitations sont surtout bien réussies. Encore un bon numéro au programme.

La musique du parc, sous la direction du professeur J. J. Goulet, se fera entendre dans un répertoire de choix.

La promenade est maintenant ouverte au public. C'est la place idéale pour voir les mouvements de la glace.

"NAPOLEON"

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est jeudi prochain, 16 avril, qu'aura lieu, au Monument National, la soirée de l'Association Dramatique de Montréal, à laquelle sera interprété le grand drame historique de MM. Meynet et Didier, "Napoléon".

Tout fait prévoir un très grand succès et les billets s'envolent rapidement.

Le rôle de "Napoléon" sera tenu par M. J. A. Bertrand, dont le talent est connu de tous ceux qui fréquentent le théâtre amateur.

Mentionnons aussi les noms de MM. C. A. Valleraud, C. E. LeBlanc, J. Ménard, Th. Charbonneland, L. Geoffroy, C. A. Léonard, L. Bartheau, A. Labelle, E. Emard, H. Chicoine, etc., qui sauront faire bravement et vaillamment leur devoir.

L'Harmonie de Maisonneuve prête son zèle aux concours pour la circonstance et nous donnera un magnifique programme musical.

Les billets sont en vente, tous les soirs, au bureau de l'Association, 497 rue St-André, près de la rue Ontario.

QUATUOR A CORDES DUBOIS

Le sixième et dernier concert de la saison aura lieu le 14 avril, au Ritz-Carlton.

Le programme se compose du 2ème Quatuor de Tschakowsky et d'un Quintette de Brahms.

Mme Besette, contralto, sera la soliste.

Les billets sont en vente chez Archambault.

"LA DAMNATION DE FAUST"

"La Damnation de Faust", de Berlioz, que l'Association chorale St-Louis de France donnera au Monument National, le 29 avril courant, est une œuvre, avouons-le déjà dit, qui non-seulement consacre à jamais le génie de Berlioz, mais encore se range au nombre des ouvrages auxquels leur supériorité mérite le nom de classiques.

Comme toutes les productions de l'esprit qui parviennent jusqu'à l'immortalité, le "Faust" de Berlioz n'est tout d'abord qu'un succès médiocre. La première représentation, qui fut donnée sous la direction du maître lui-même, en eût lieu à Paris, en 1854. Les musiciens qui ont retracé l'histoire de cette pièce insistent tous sur le fait que ce fut en somme devant une salle vide, ou à peu près, que le grand maître livra son "Faust". Pour peu que l'on connaisse la vie de Berlioz, on peut s'imaginer le découragement qui dut lui venir par suite de l'apathie du public français, pour son chef-d'œuvre. Il en était, à cette date, à ce que Maurice Lafèvre, dans une chronique de 1903, appelle la troisième période de sa vie mouvementée, celle de la lutte, pour l'existence, des amères déceptions du cœur, celle où Berlioz éprouve avec abondance toute l'apreté de la vie; il allait se décourager enfin, quand soudain le soleil reparaît et avec lui la sérénité. Bientôt, réintégré dans son génie et plus séparé des soucis matériels, il crée "Les Troyens", "L'Enfance du Christ", "Béatrice et Benedict" qui illustrent les quinze dernières années de sa vie et consolent sa solitude.

Ainsi localisée dans la vie de son auteur, "La Damnation de Faust" peut davantage se comprendre; le caractère de cette œuvre est tout à fait original, et certains passages ont une allure assez endiablée et formidable pour que, dans une caricature de 1864, Berlioz soit représenté défilant un orchestre qui remplit toute une gracieuse salle et au beau milieu duquel on distingue un canon qui crache la poudre; au bas du tableau, lisez: "Un concert à mitraille de Berlioz."

Dans l'hiver de 1876-77, Edouard Colonne, poursuivant son œuvre de résurrection de la musique française, organisa la reprise de "La Damnation de Faust". Il fit travailler dans cette partition si difficile toute la saison durant, un choeur mixte d'amateurs; les répétitions avaient lieu où c'était possible; les transcriptions elles-mêmes ont servi aux exercices à l'usage de leurs propriétaires. Le succès fut immense; on répéta six fois "La Damnation de Faust", devant des salles comblées et la foule qui chantait Maphisto plus tellement au public dans ce rôle, qu'il ne lui permettait plus d'en remplir aucun autre.

Nous ne doutons pas du succès qui couronnera la soirée de la Chorale St-Louis de France. Cette association est de taille à rendre le "Faust" de Berlioz et à le faire beaucoup goûter au public de Montréal.

UNE REVUE DE LUCIEN BOYER

Lucien Boyer va donner le 15, une grande soirée au profit de l'Union Nationale Française, que M. Genin et ses collaborateurs organisent. Cela promet d'être un succès sans précédent. C'est un programme merveilleux. Voyez plutôt:

LA REVUE EN BATEAU
Revue de Lucien Boyer, superbe

ment montée avec des costumes merveilleux, et jouée par une troupe excellente.

Lucien Boyer dans ses chansons follement amusantes. Mlle Mireille Hamel dans les derniers succès de Paris; Mme Valentine Perret.

LES MINISTRES CANADIENS

Un numéro sensationnel dont on parlera longtemps à Montréal. Dès lundi les billets seront en vente chez Archambault, dans l'Est et chez Willis, dans l'Ouest de la rue Ste-Catherine. Il faudra se hâter pour avoir des sièges.

LES ELEVES DE M. ALFRED LALIBERTE

L'audition des élèves de M. Alfred Laliberte, professeur de piano, bien connu de Montréal, aura lieu au Y. M. C. A., le 4 mai prochain.

Nous publierons bientôt le programme.

Les femmes prudentes prennent LES PILULES ROUGES

Pourquoi tant de femmes portent-elles sur leur visage les traces d'une vieillesse prématurée alors qu'elles sont encore jeunes? Pourquoi tous ces visages tirés, ces traits qui ont perdu trop tôt leur éclat? Pourquoi cet embonpoint excessif qui, au lieu d'être le signe d'une bonne santé, indique que le corps aurait besoin de repos immédiat? Pourquoi dans d'autres cas cette nonchalance, cette lassitude, cette débilité? Pourquoi? C'est que beaucoup de femmes, au lieu de lutter, de réagir, s'abandonnent à l'apathie et à l'inertie et ne surveillent pas la pureté et la fraîcheur de leur sang.

C'est que, insoucieuses, elles oublient qu'elles ont à leur portée ces merveilleuses Pilules Rouges qui sont souveraines pour activer la circulation du sang, pour répandre dans l'organisme les éléments bienfaisants et régénérateurs qui peuvent l'aider à expulser les déchets de fermentation, les scories, dus à l'usure des tissus et d'autant plus abondants que les femmes se surmènent et que l'acide urique, le plus commun des ennemis, s'installe dans le système, amenant les troubles digestifs, les battements de cœur, les tenaces migraines, l'anémie.

Toutes les femmes, qui s'aperçoivent que leur santé baisse, doivent vite prendre une cure de Pilules Rouges qui donnent au teint un coloris vif et animé, rendent la peau souple et lisse, les chairs fermes et élastiques. Au sortir de ce traitement, le poulx est vif et plein, un sang riche porte la chaleur et l'énergie, jusqu'aux extrémités les plus éloignées, de là naissent cette liberté heureuse, cette promptitude d'activité de tous les actes de l'organisme qui constituent une nouvelle jeunesse et effacent toute trace de déchéance.

Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs, Quand je vois tant de femmes bien plus jeunes que moi et qui se plaignent tout le temps d'une foule de maux de toute espèce, tandis que je me trouve aussi alerte et vaillante qu'à vingt ans, je remercie le ciel qui m'a donné cette fameuse idée de m'adresser aux spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il y a longtemps, avant d'attendre que les traces du retour d'âge m'eussent assailli et que je fusse déjà épuisée par les épreuves de toute nature et les douleurs qui minent mes compagnes.

CONSULTATIONS GRATUITES — Nous invitons toutes les femmes qui souffrent à venir consulter nos médecins spécialistes au No 274 rue Saint-Denis; elles seront l'objet d'une attention toute spéciale et les conseils et avis qu'elles recevront leur seront d'un immense avantage. Celles qui ne peuvent venir à la consultation sont priées de décrire parfaitement leur état ou, si elles le préfèrent, de nous demander un blanc; nos médecins leur diront ce qu'elles doivent faire pour se guérir. Ces consultations, soit verbales, soit par correspondance, sont STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et absolument GRATUITES.

AVIS IMPORTANT — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes, au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules; jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant tout aussi bon REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Déclarez-vous des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande spécialité pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer, dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, Ecrivez-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO. Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE. POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Codere, l'Université et le Collège Victoria. Voici les noms:

Dr A. P. BEAUBIEN, Dr P. MUNRO, Dr L. P. BROCHER, Dr D. W. ARCHAMBAULT, Dr T. E. D'ORDE, Dr A. T. BLOIS, Dr ALEX. GERMAIN, Dr J. A. ROY, Dr F. H. THIEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal, Cour Supérieure

No. 4036.

Dame MATHILDA LECHE, des

Cité et District de Montréal, en

commun avec biens de Louis-Raoul

Foucault dit Urban, barbière, des

District de Montréal, d'émotion

à ester en justice.

—Vg—

LOUIS RAOUL FOUCAULT, dit

Urban, barbière du même lieu,

Défendeur.

Une action en séparation de biens

est instituée en cette cause le

jour de Mars, 1914.

Montréal, 16 mars, 1914.

ADELARD LEDUC,

Procureur de la Demanderesse,

293-15-27-4-11-15-avril

souscriptions à M. George Hadrii,

secrétaire du Board of Trade, édité

du Board of Trade.

QUAND BÉBÉ EST MALADE

Quand votre bébé est malade, quand

il a mauvais caractère et qu'il est

difficile de s'en faire écouter; quand

ses dents le font souffrir ou lorsqu'il

est constipé, lorsqu'il a une indigestion,

faites lui prendre des Tablettes

Baby's Own. C'est le meilleur médi-

cament pour les petits enfants. Ces

tablettes ne manquent jamais de ré-

gulariser le fonctionnement des in-

testins, l'adoucissent l'estomac, et

rend facile la dentition et guérissent

la constipation, les coliques, l'indigestion,

le rhume et la fièvre. Les Ta-

blettes sont vendues par les mar-

chands de médicaments, ou sont en-

voyées par la poste, moyennant 25

cents par boîte, par The Dr. Wil-

liams Medicine Co., Brockville, Ont.

L'ouverture des boîtes de scrutin

M. DUNCAN McDONALD RESTE COMMISSAIRE — MM. J. A. BEAUDRY ET A. V. ROY FONT DE LEGERES GAINS.

A la demande de candidats intéressés, le greffier municipal a passé la journée de jeudi à ouvrir les boîtes de scrutin, afin de comparer les rapports des sous-officiers-rapporteurs. A cinq heures de l'après-midi, 354 boîtes avaient été ouvertes, avec le résultat que M. J. A. Beaudry avait gagné trente voix, M. A. V. Roy vingt-cinq et M. Duncan McDonald dix. Ce dernier, malgré les gains légers des deux autres candidats, restait Commissaire.

Les erreurs furent découvertes dans les rapports de quelques polls du quartier Saint-Louis. Elles étaient dues à une mauvaise transcription de chiffres.

Les 589 boîtes de scrutin qui restent seront ouvertes aujourd'hui.

Persone n'a encore demandé de compte judiciaire. Les candidats battus qui suivent l'ouverture des boîtes de scrutin avec le plus d'attention, outre MM. Beaudry et Roy, sont MM. Armand Malo, candidat dans DeLorimier; John H. Roberts, Laurier; David Giroux et Eddie Deery, Saint-Denis; Z. L'Espérance, Longue-Pointe; docteur Poissant, Lafontaine; Tremblay, Hochelaga; Barbeau, Saint-Paul et Bouvier, Papineau.

M. J. A. Beaudry a fait la déclaration suivante à la presse:

«Les principales raisons pour lesquelles, dit-il, je crois devoir demander que les boîtes de scrutin soient ouvertes afin de pouvoir constater et additionner le nombre de votes données à chaque candidat d'après les relevés déposés dans chacune des boîtes de scrutin, par les sous-officiers-rapporteurs, sont d'abord que les rapports contradictoires qui ont été publiés semblent avoir créé dans l'esprit du public des sentiments qui sont de nature à faire du tort à la réputation de certains candidats défaits de même qu'à celle de certains candidats élus, et je crois que le public a raison d'être éclairé sur ce sujet.»

«Comme cette formalité ne peut être accomplie qu'à la demande de l'un des candidats, je crois de mon devoir de me faire l'interprète d'un grand nombre de citoyens qui sont désireux de voir remplir cette formalité cette année.»

«En principe, je dois dire que je serais favorable à ce que la loi électorale soit changée de manière à rendre obligatoire cette formalité, et ne soit pas laissée à l'option des candidats, car il est assez délicat pour un candidat de demander que cette formalité soit remplie.»

«Dans une élection, il s'agit de déterminer exactement la volonté des contribuables, exprimée par leurs voix.»

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
BUREAU 7-9 p.m. TEL. EST 5922.
DE 1-3 p.m. 377 rue ST-DENIS

tes qui sont comptés et relevés sur une feuille de rapport signée par le sous-officier rapporteur de chaque poll un double de ce relevé est déposé dans les boîtes de scrutins avec les bulletins de vote, et un autre double est apporté par le sous-officier rapporteur à l'hôtel de ville, et placé entre les mains de l'officier rapporteur, soit le greffier de la ville. L'officier rapporteur fait un rapport d'après le double du relevé déposé entre ses mains. Cependant, il est bon de remarquer que ce relevé n'est pas tenu en secret, et qu'un grand nombre de personnes autorisées et non autorisées y ont accès. Je crois qu'il n'est pas probable que ce relevé soit altéré ou changé, et c'est afin de se garder contre cette possibilité que je crois que la loi devrait être amendée de manière à rendre obligatoire la comparaison entre le relevé placé entre les mains du greffier et celui déposé dans les boîtes de scrutin avant que l'officier-rapporteur ou le greffier de la ville fasse son rapport officiel, à l'effet de savoir quels sont les candidats qui ont été élus.»

VICTIME DU DEVOUEMENT

UNE VIEILLE DAME BRULÉE A MORT EN SECOURANT SA PETITE-FILLE.

Une dame Marie Dagenais, âgée de 73 ans, est morte jeudi soir à l'hôpital Royal Victoria au milieu d'indolentes souffrances causées par des brûlures qu'elle a reçues en essayant d'empêcher le feu de consumer sa petite-fille.

L'accident est arrivé pendant que Mme Dagenais faisait cuire du lait: le feu prit à ses habits et comme elle avait le bébé dans ses bras, elle eut le courage de sauver celle-ci et de se sacrifier.

Cette tragédie s'est déroulée au No 59 de la rue Casgrain. M. Z. Dagenais, père de l'enfant, qui était couché à l'étage au-dessus, n'arriva pas assez vite pour préserver sa courageuse mère et lorsqu'il la secourut, son corps était horriblement brûlé. Transportée à l'hôpital Royal Victoria, la malheureuse grand-mère, expira victime de son dévouement.

CLUB CHENIER

Grande assemblée des membres, dimanche le 12 avril, à 3 hrs. p.m. précises dans la salle du club, No 17 rue Rouville.

Le feu cause de graves dégâts

UN ENTREPOT DETRUIT — PLUSIEURS PETITS FEUX

Le chef Hooper et ses hommes ont eu à combattre deux incendies dont l'un a demandé plus de quatre heures de travail ardu: c'est au No 440 de la rue de Beaumont, à Parc Extension, que le feu a détruit l'entrepôt de l'entrepreneur E. G. M. Cape; long de 300 pieds sur 80 de large et 20 de hauteur cet entrepôt ainsi que tout son contenu a été consumé par les flammes. Il y a peu de bornes-fontaines dans ces quartiers et la distance est grande pour que les pompes puissent s'y rendre. Aussi les flammes avaient-elles fait de grands progrès avant que l'on eut pu le combattre. C'est une perte totale dont la somme est fort élevée.

Un autre feu s'est déclaré au No 2191 avenue Parc et Island, une maison, propriété de M. Grignon et occupée par un nommé Levesque, a été détruite par le feu, ainsi que tout le

moblier: c'est une perte de \$5 à 600.

Sur la rue William le feu s'est déclaré au No 472 chez M. Jos. Miller: de ce numéro les flammes se sont communiquées aux autres maisons voisines par la toiture.

Le chef Brière a pu arrêter à temps la marche des flammes; les dommages sont évalués à \$2,000 environ.

Hier soir, un incendie s'est déclaré au-dessous du magasin de chaussures de M. Adelstein, No 54 Ste-Catherine Ouest.

Les dommages causés par l'eau et la fumée sont élevés.

Le feu s'est déclaré au 2e étage dans un appartement servant d'entrepôt; il fallut l'incendier causant de la sorte des dommages au magasin du rez-de-chaussée.

Le chef Marin et ses hommes ont travaillé à éteindre l'incendie.

CADAVRES REPECHES

ON TROUVE DEUX NOYES DANS LE CANAL LACHINE

A peine le dégel commence-t-il que le canal Lachine rend ses victimes. Deux corps de noyés ont été repêchés dans la journée d'hier: les deux corps reposent à la morgue, et rien dans leurs effets n'a pu être trouvé pour permettre de les identifier.

Un des deux corps a été trouvé par un M. Thomas Bédard, 10 rue Beaudoin, au pied du canal et de la rue Decourcelles; sur le cadavre on a trouvé six photographies sur cartes postales, probablement celle du défunt. Sur deux feuilles deux prières qui semblent écrites en langue bulgare.

L'autre corps a été repêché au Pont Wellington, par un M. Zoltique Roussin, 772 Dorchester-Est. Rien n'a été trouvé dans les effets du noyé. Les coroners tiendront des enquêtes sur ces deux cas.

PARI DROLATIQUE

A la suite d'un pari fait au sujet de l'élection des candidats dans le quartier Lafontaine, M. A. Thibault, de la rue Robin, qui avait perdu le pari, a dû bronchetter le gagnant, M. E. Cyr, par les rues Robin, Visitation et Ontario avec retour par Beau-dry jusqu'à Robin; les messieurs suivants faisaient partie du jury: A. Renaud, A. Juteau, M. Longpré, R. Collette et une foule d'autres. Le perdant s'est exécuté de bonne grâce.

DES SEANCES PUBLIQUES

LE MAIRE MARTIN NE VEUT PAS QUE LE NOUVEAU BUREAU DES COMMISSAIRES SIEGE A HUIS CLOS.

Ainsi qu'il l'avait promis avant les élections, le maire Martin annonce que les représentants de la presse pourront assister aux séances du bureau des commissaires. «Le peuple», dit-il, a le droit de savoir comment les affaires de la ville sont administrées et le meilleur moyen pour cela est de donner le plus de publicité possible au travail des contrôleurs». M. Martin s'est toujours opposé aux séances à huis-clos du bureau des commissaires. Une fois, au cours d'une séance du conseil municipal, il demanda qu'elles fussent publiques, mais sa proposition fut rejetée. C'est alors qu'il décida de faire de cette question l'un des principaux articles de son programme électoral.

LES DENTISTES GENDREAU
ont transporté leurs bureaux
Au No 535 rue St-Denis
TEL. BELL E.T. 2918

WOS DENTS sont
très belles, natu-
relles, garanties.
INSTITUT D'EN-
TAIRE FRANCO-
AMERICAIN (In-
corporé), 182 rue
St-Denis, Montréal.
84-m-j-a-n-D

The Harbour Hotel Company
LIMITED
CAFÉ ouvert jour et nuit
Cuisine et vins de choix.
Salons particuliers.
187 BLVD. ST-LAURENT



Faites Justice à ce que Vous Etes et à ce que Vous Représentez

Venez choisir parmi des centaines de nouveaux complets Semi-ready pour le Printemps, le tissu et la couleur qui vous plaisent le plus — personnellement.

«Essayez» devant nos miroirs autant de complets que vous le désirez — ou jusqu'à ce que nous soyons tous deux satisfaits qu'il convienne à ce que vous êtes et à ce que vous représentez.

Le tailleur local qui tient une pièce de drap sur ses genoux ne peut jamais «copier» jusqu'à un certain degré le vêtement fini.

Rappelez-vous qu'un complet Semi-ready n'est jamais fini tant qu'on ne l'a pas essayé — nos tailleurs peuvent ajouter ou enlever ou faire des corrections jusqu'à ce qu'on soit tous deux satisfaits. L'ajustement est gratis.

C'est le véritable secret de la bonne coupe et du beau fini Semi-ready.

Complète en serge Britonsloom, tous les genres et toutes les grandeurs, très beau tissu de l'Ouest de l'Angleterre, \$25.00.
Serge canadienne Blunor, drap fini cheviot, meilleure marque du Canada, toutes les grandeurs, \$22.50.

Mabits de cérémonie, revers en soie, \$25.00; tout double en soie, \$30.00.
Serge King's Own — la qualité ordinaire de \$25.00, chez tailleur au détail. Prix du Semi-ready, \$20.00.

EUGENE BOURASSA & CIE

441 rue Ste-Catherine Est.

RILEY HERN, coin Ste-Catherine et Peel.
L. GUILLEMETTE et FRERE, Trois-Rivières.

ROD. SANGSTER, coin du bureau de poste, rue Saint-Jacques.

DEMANDEZ LES

CIGARETTES EGYPTIENNES

VAFIADIS

"BULAK"

10 POUR 15¢